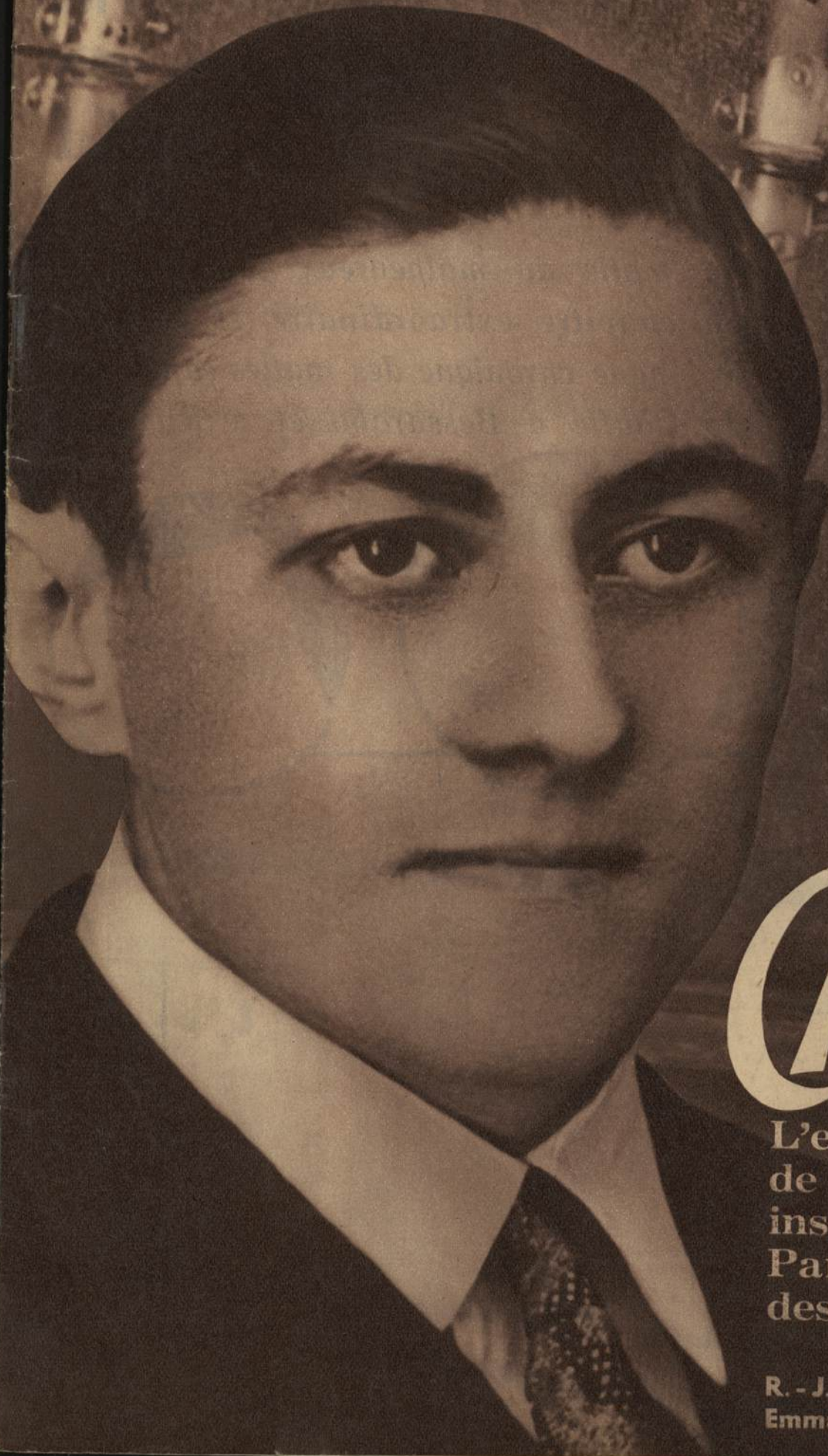


N° 535 - Jeudi 26 Janvier 1939 - 1 fr. 75

DETECTIVE



LE CRIME de la *Chambre 13*

L'enquête sur la malle tragique de Juguet semblait poser une insoluble énigme; les policiers de Paris en la résolvant ont rendu des points à Sherlock Holmes

Lire, l'enquête de nos collaborateurs :

R.-J. PIGUET, Noël PRICOT, Hubert BOUCHET,
Emmanuel CAR, Marcel CARRIÈRE et Walter GILLET

16702

PLUS FORT QUE SHERLOCK HOLMES

LE CRIME de la CHAMBRE

Un crime mystérieux ne devient limpide qu'à partir du moment où le criminel a passé des aveux. C'est le rôle des enquêteurs d'atteindre ce but.

URGENCE — commissariat des Halles, — au sujet d'un cadavre égorgé et ligoté dans une malle...

J'ai connu pendant de longues années, ces petites notes imprévues, apportées à mon domicile, pendant que l'auto de la brigade spéciale stationnait devant la porte afin de me transporter au plus vite sur le lieu du crime. Les réflexions que je faisais, en activant ma toilette, n'ont sans doute pas varié aujourd'hui, et je me représente celles de mes camarades, les inspecteurs principaux Goret et Ruysen et de leurs collaborateurs Lesigne et Levitre au reçu d'une note semblable.

— Est-ce un « os » ? A la réflexion certainement non... un cadavre dans une malle doit être connu ! et puis le locataire n'a pas disparu sans laisser de traces. A moins que... Non, dans ce cas il l'aurait déposé dans une gare... Et puis cela vaut mieux qu'un cadavre sans tête... finalement je crois que c'est une affaire en or.

Hélas, il faut se rendre à l'évidence, M. Roches, chef de la brigade spéciale est déjà sur les lieux avec son secrétaire M. Clot qui recueille les premiers éléments.

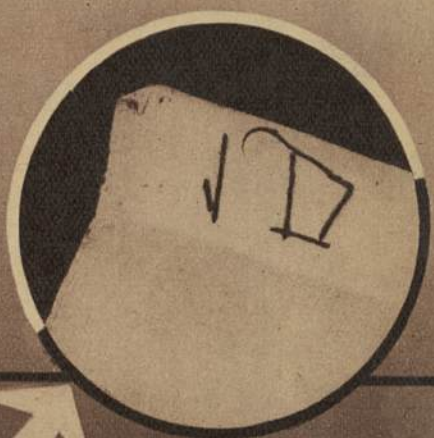
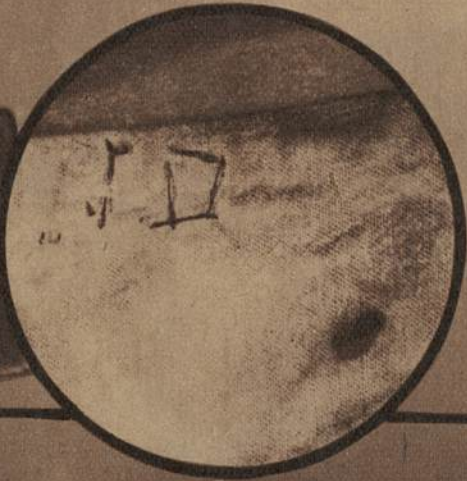
— Messieurs, il s'agit d'une malle déposée dans la nuit du 2 au 3 janvier, à l'hôtel Marengo, rue de Rivoli, déclare M. Lampré, commissaire du quartier, par un individu se disant navigateur et ayant loué la chambre pour un mois. Ce locataire qui n'a pas couché dans l'hôtel a disparu, et c'est seulement aujourd'hui 17 janvier que l'odeur qui se dégageait de la malle a révélé le crime.

Le sort en est jeté, le premier tour de manivelle du film « le Mystère de la chambre 13 » est donné, et nul ne peut prévoir le métrage.

Constatations

Alors que dans de nombreux hôtels, les propriétaires ont supprimé le n° 13 dans la nomenclature de leurs chambres afin de ne pas indisposer les clients superstitieux, l'hôtel Marengo a conservé ce numéro, lequel n'a pas gêné le dépositaire de la malle. Cette chambre située au troisième étage est modeste mais très propre. La malle gît au milieu, toute neuve. Elle doit à n'en pas douter enfermer, outre le cadavre, tous les éléments de l'enquête, et surtout le point capital pour les enquêteurs ; l'identité de la victime.

La malle macabre déposée à l'hôtel Marengo n'offrait aux enquêteurs que des éléments fort évasifs : un cadavre anonyme, un ticket de cinéma, un caleçon et deux draps aux initiales mal formées, des débris de papier portant mention de divers noms énigmatiques et de chiffres non moins mystérieux...



UN CADAVRE dans une MALLE

La malle du malheureux Juguet ajoute un chapitre extraordinaire et inédit à la longue chronique des malles sanglantes, de Gouffé à Bessarabo et à Rigaudin.

Il ne faut pas songer à examiner la malle tragique dans ce modeste logis, et le transport à l'Institut médico légal est aussitôt ordonné. L'éminent docteur Paul est avisé, c'est maintenant là sans aucun doute, que l'enquête va prendre une orientation.

— M. Clot, prenez tout de suite la déposition de M. Besenval, propriétaire de l'hôtel Marengo, ordonne M. Roches, au sujet de l'individu qui a loué la chambre.

Le navigateur

Le 2 janvier dans le courant de l'après-midi, un client paraissant âgé de 30 ans environ, corpulence moyenne 1 m. 60, visage osseux, pardessus foncé, coiffé d'un béret basque, accent méridional, se présente à l'hôtel Marengo, rue de Rivoli.

— Je désirerais une petite chambre au mois d'un prix modeste, pouvant me servir de pied-à-terre car je suis navigateur et voyage très souvent.

La chambre 13 lui fut présentée et aussitôt acceptée. Le nouveau client ne discuta pas le prix de 180 fr. qu'il régla d'avance, en indiquant qu'il apporterait ses bagages dans la soirée. M. Besenval lui fit aussitôt remplir la fiche d'entrée destinée à la Préfecture de police.

C'est alors qu'il s'inscrivit sous le nom de Pradon Henri, 30 ans, navigateur né le 29 mai 1909 à Grenoble (Isère), domicile habituel Paris, fournissant comme pièces d'identité livret militaire, arrivée à Paris le 2 janvier 1939.

Dans ces conditions on comprendra aisément que cette location opérée régulièrement n'ait pas paru suspecte au propriétaire de l'hôtel, pas plus que les événements qui devaient se produire dans la nuit même.

Vers une heure du matin, alors que M. et Mme Besenval étaient assoupis, un coup de sonnette retentit, et l'ouverture de la porte d'entrée fut donnée machinalement, M. Besenval pensant qu'il s'agissait d'un client attardé. Ce n'est qu'à la suite des coups donnés dans la cloison que la propriétaire, intriguée, sortit sur le palier.

Elle reconnut aussitôt le « navigateur » accompagné d'un autre individu, essayant de charger la malle sur ses épaules. Ce dernier plus trapu parut sensiblement plus petit que le « navigateur » qu'il tutoyait au cours de la conversation.

M. Besenval, craignant que son nouveau locataire ne retrouvât pas sa chambre, l'accompagna lui-même à l'étage avant de regagner son appartement. Ce n'est que le lendemain matin 3 janvier vers 7 heures que la clé de la chambre 13 fut trouvée accrochée au tableau avec ce mot :

« Je m'absente jusqu'au 20 janvier. Mettez ma clé de côté. Ne touchez pas à mes bagages. »

C'est fini : on n'entendra plus parler de ce client.

La malle est déposée, il n'y a aucune raison pour qu'elle soit dérangée avant le mois de location écoulé. L'auteur du crime a tout le temps nécessaire pour s'éloigner sans être inquiété. Il n'ignore pas que le cadavre sera découvert, mais il compte que les délais d'enquête indispensables pour l'identification de sa victime prolongeront encore sa période de sécurité.

Le « navigateur » n'avait pas trop mal calculé puisque, à la suite de ces dispositions, il gagnait déjà 15 jours sur les enquêteurs.

— Nous n'obtiendrons plus rien d'intéressant ici, fait l'inspecteur principal Ruysen. Nous venons de vérifier dans les services. Pradon est inconnu, de plus, l'écriture du billet est la même que celle de la fiche d'entrée.

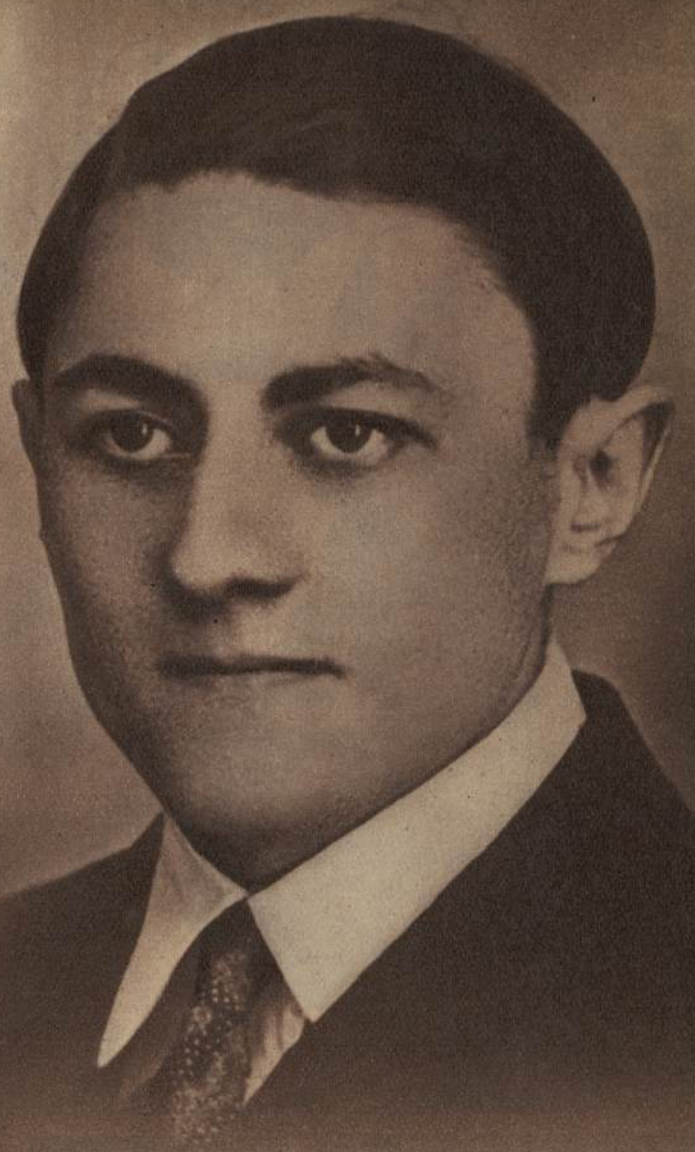
— Allons rapidement à l'Institut médico-légal, déclare M. Roches, si quelquefois le cadavre à la suite de l'examen « voulait parler ».

Faibles indices

J'examine pendant le trajet le visage des enquêteurs lesquels se rendent compte que l'affaire n'est pas « en or » : cadavre inconnu — disparition non signa-

Calvaie - 27-20
Moncey - 22-60
Gérard - 14-70
Etincelle - 23-10
Chope - 13-20

131-90



Ce fut grâce au « pense-bête » laissé dans l'une des poches de la victime que l'on parvint à identifier celle-ci : Victor, dit Hector, Juguet, naguère livreur de pâtisseries.

D'autre part tout laissait supposer que le crime avait été commis à Paris, les auteurs ayant tout intérêt à éviter les longs transports et le passage à l'octroi. Enfin les vêtements de la victime découverts dans la malle et servant au calage indiquaient que l'exécution avait eu lieu à son domicile.

— Sa disparition ne paraît pas avoir inquiété, ni sa famille, ni son logeur et son employeur, fit remarquer l'inspecteur principal Ruysen.

M. Roches regardait fixement le bout de papier, seul espoir pour l'identification, la photographie de la victime ne pouvant être publiée dans la presse.

— Quels objets ces chiffres peuvent-ils concerner ? journaux, kiosques, confiserie ? Allez, liquidons tout de suite les porteurs de journaux.

Le lendemain à midi on pouvait annoncer que le cadavre découvert dans la malle ne concernait pas un porteur de journaux, mais probablement un livreur de pâtisserie. C'est que depuis la découverte du talon de facture les inspecteurs Lesigne et Couabe enquêtaient dans les environs de la place Clichy où se trouvaient des établissements désignés sous les noms de « Moncey » et « Etincelle ». La photographie de la victime présentée aux propriétaires de ces cafés ne pouvait leur rappeler aucun souvenir dans l'état où le cadavre avait été découvert.

C'est alors que Lesigne sollicita de regarder les dépenses journalières afin de retrouver dans l'un ou l'autre des cafés un paiement correspondant en remontant à plusieurs années.

— J'ai trouvé. Il s'agit de croissants, s'écrie Lesigne : ils coûtaient 0 fr. 35 à l'époque.

M. Agon, propriétaire du Moncey, recherche aimablement ses vieilles factures afin de retrouver le fournisseur M. Berte, 66, avenue de Clichy. Les autres propriétaires des établissements l'« Olympic », rue Ganneron de « l'Etincelle », du « Tabac » sont également consultés sur ces nouvelles indications. Beaucoup se souviennent d'un petit livreur de pâtisserie à l'air chétif qu'ils appelaient Hector.

— Cela ne correspond pas aux initiales des vêtements trouvés dans la malle, fit, inquiet, l'inspecteur Couabe et la pâtisserie Berte indiquée par les témoins est fermée depuis quelques mois.

Mais la chance continue à sourire. La concierge se souvient d'Hector et surtout de l'adresse de l'ancienne caissière de la boulangerie, Mme Poirier.

Dès lors toute l'enquête sur l'identification va se dérouler à un rythme accéléré. Mme Poirier reconnaît l'écriture de la fiche. Elle précise : Il s'agit de Juguet Victor que l'on appelait Hector. Cette facture date de 1936. Mais attendez donc, il avait un frère et une sœur avec lesquels il devait habiter. Je l'ai du reste revu, il y a deux mois environ. Il était placé dans une pâtisserie de la rue des Petits-Champs, mais je crois qu'il n'y est pas resté très longtemps. En tout cas le bureau de placement pourra vous renseigner.

La déclaration si précise de Mme Poirier, accélère encore l'enquête. Les policiers sentent qu'ils appro-

lée à l'époque — locataire fantôme, état civil truqué. — Il ne faut pas désespérer, vous allez peut-être trouver la bonne piste dans la malle ?

— Je ne crois plus aux pochettes surprises, fit un journaliste en souriant.

Il avait tort car c'est de l'examen méticuleux de la victime et de ses effets que l'identification a pu être réalisée malgré toutes les précautions prises par les criminels.

Le cadavre était couché dans la malle, sur le ventre, la tête enfoncée dans le coin gauche avant. Le pied gauche ramené sous le séant et maintenu en place par une ligature de cinq brins attachée à la ceinture de la culotte à l'aide d'un nœuf coulant. La jambe droite maintenue également par une ligature à la culotte (un seul brin).

Le fond de la malle était garni de deux draps non imbibés de sang, d'un chandail bleu marine très usagé, et le corps calé par un veston gris rayure bleue avec martingale fixée et deux pantalons cyclistes.

Enfin, dans une doublure de poche de pantalon un petit bout de papier sur lequel était inscrit : Chope, 26 fr. 60 ; tabac : 10 fr. 50 ; Moncey : 14 fr. 70 ; Gérard : 7 fr. 35 ; Etincelle : 10 fr. 50, ainsi qu'une partie de fiche indiquant une livraison de charcuterie, sans autre précision.

Ce morceau de papier datant de 1936 allait permettre l'identification du cadavre.

La victime « avait parlé », faiblement j'en conviens, mais suffisamment pour les as de la brigade spéciale.

M. Roches et ses collaborateurs firent immédiatement le point. Ils se trouvaient en présence d'un jeune homme de condition très modeste, pouvant être employé soit comme coursier à l'aide d'un triporteur, ou distributeur de journaux, en raison de l'usure de ses chaussures et du fond de ses culottes cyclistes.

L'abondance des matières nous contraint d'ajourner à la semaine prochaine la suite de la palpitante confession d'un souteneur :

Ma parole d'homme

recueillie par Harry GREY

Chope - 26-60
Etincelle - 10-50
Moncey - 14-70
Gérard - 7-35
Etincelle - 10-50
69-65

...Mais les vagues indications d'un des bouts de papiers éclairèrent les policiers.

8 me de Danbi
2 pains fait gras
150 pains Lambon.

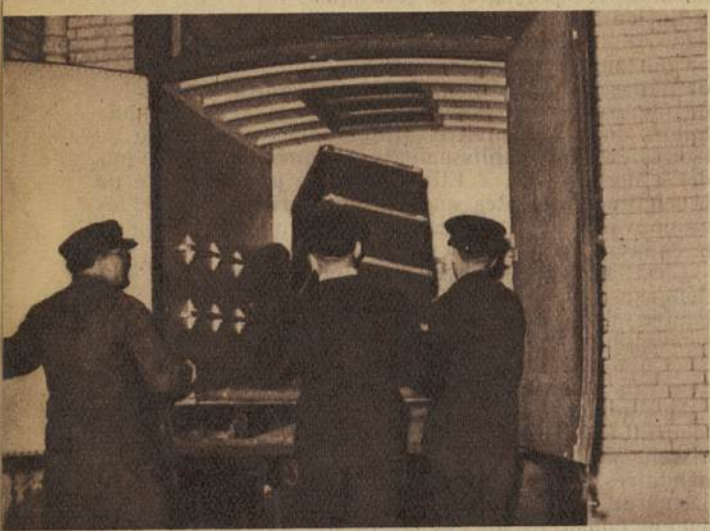


La note chiffrée trouvée dans un pantalon de la victime orienta les enquêteurs vers le café de l'Étincelle...

PRÉFECTURE DE POLICE
BULLETIN INDIVIDUEL D'ARRIVÉE
à remplir très lisiblement

Nom Prodon
Prénoms Jean
Age 30 ans
Qualité ou Profession ouvrier
Né le 29 Mai 1909
à Grenoble Dpt Isère
Domicile habituel Paris
Venant de
Papiers d'identité Titre M. P. C.
Arrivé le 2.1.39
Signature Jean Prodon
Étrangers { Nationalité Française
N° de la Carte d'identité
App. N° Rapport n° 34
Adresse de l'hôtel
HOTEL MARENGO
115, Rue Saint-Maur

Imprimé à la Préfecture de Police de Paris



Les hôteliers Besenval signalèrent le dépôt de la malle macabre, laquelle avait été abandonnée par un client ayant rédigé sa fiche au nom de Prodon. La foule afflua bientôt devant l'hôtel Marengo, cependant que la malle était transportée à l'Institut médico-légal et que les commissaires Roches et Langpré, ainsi que plusieurs inspecteurs de la P. J., ouvraient l'enquête.

chent du but en élucidant un des points les plus importants du mystère, mais sagement M. Roches qui suit, de minutes en minutes, les progrès de l'affaire évite l'emballement.

— Attention ! c'est parfait, mais il me faut sa dernière adresse. Il faut s'assurer que c'est bien celui que nous recherchons. Vous comprenez sur une photo comme celle que nous possédons les témoins peuvent quelquefois commettre une erreur. En tout cas il me faut son frère, puisque d'après votre enquête ils habitaient ensemble...

Dans le bureau voisin, M. Clot, le dévoué secrétaire du patron, tient au courant par téléphone les enquêteurs disséminés dans Paris du déroulement de l'enquête.

— Ah ! c'est vous M. Goret. La piste « Moncey » est bonne ; pour le 8, rue de Douai, c'est inutile. Sa livraison a été effectuée à un ancien locataire par Hector. Je viens d'avoir les renseignements de Ruysen, il rejoint Lesigne à Vanves. Rentrez à la P. J., le patron vous attend. Je crois que pour l'identification « les carottes sont cuites ».

Il faut convenir que le spectacle de ces hommes s'affairant tous à la même tâche, se connaissant, ayant confiance en leur chef, est véritablement édifiant.

On brûle

Lesigne vient d'arriver rue Sadi-Carnot à Vanves, adresse donnée au bureau de placement par Hector Juguet. Je sens son émotion. Si le fameux Hector allait le recevoir lui-même ! Toute l'enquête à recommencer, tout l'espoir perdu en une seconde.

Mais non M. Renaut indique que les deux frères Marcel et Hector Juguet ont habité son hôtel depuis

le 6 mars 1936, jusqu'au mois de mai 1938, en ce qui concerne le plus jeune, Hector Juguet, et jusqu'au 30 décembre 1938 pour Marcel.

M. Renaut précise que Victor vivait entièrement sous la domination de son frère, lequel n'avait plus été aperçu à Vanves depuis qu'il avait aidé Marcel à transporter ses bagages.

Toutefois une précision importante avait été recueillie par les inspecteurs à cette adresse. Hector Juguet dit Hector, possédait quelques dents aurifiées. Désormais le doute n'était plus permis, le cadavre déposé dans la malle était bien celui de Juguet Hector, né le 4 décembre 1913 à Saint-Georges-du-Reintebaux (Ille-et-Vilaine).

Un étrange garçon

Bien qu'ils eussent passé la nuit précédente à recueillir les dépositions des premiers témoins, le commissaire Roches et ses collaborateurs Clot, Ruysen, Badin et Desauvay, se rendaient, dès la première heure de la matinée du 20 janvier, à l'Institut médico-légal, où les accompagnait Marcel Juguet.

Chemin faisant, celui-ci s'obstinait encore à ne point croire à la mort de son frère, qu'il tenait pour embarqué sur le « Paris ».

— Hector est à New-York, répétait-il. Vous en avez de bonnes, vous autres, de m'emmener voir à la morgue un « macab » que je ne reconnaitrai sûrement pas. Mince de plaisir pour commencer la journée...

Mais devant l'hallucinant cadavre de l'éborgné, l'important témoin s'exclama :

— Ah ! oui, pourtant, c'est bien mon frangin. Mais dis donc, Toto, ajouta-t-il cavalièrement en s'adressant à un inspecteur, il a été noyé, mon petit frère : je le vois tout vert...

— Noyé ? Mais non : tu as bien lu les journaux : tu sais que ton malheureux frère a été trouvé dans une malle.

— Quoi ! Je vois bien qu'il est gonflé et tout aussi verdâtre qu'un noyé. D'ailleurs, ça suffit. Maintenant que je l'ai reconnu, laissez-moi sortir d'ici. Je ne veux pas rester plus longtemps...

Etrange attitude que celle de Marcel Juguet devant la terrifiante dépouille de son frère ! Le sang-froid qu'il montra au cours de cette scène lugubre, les renseignements recueillis à Vanves quant au caractère violent du témoin et quant à l'ascendant autoritaire qu'il exerçait sur le jeune Hector, incitèrent les enquêteurs à prier l'ainé des Juguet de rester en leur compagnie. Ils l'embarquèrent de nouveau dans la spacieuse voiture de la P. J., laquelle, vingt minutes plus tard, stoppa devant le porche de l'immeuble où logeait le troublant garçon.

— Hein ! se récria-t-il alors, vous allez perquisitionner chez moi ? Mais ça va faire scandale dans tout le quartier. Je ne veux pas de ça, à aucun prix...

De fait, la foule agglomérée comme par sortilège se rua devant le porche où s'engageaient, 115, rue Saint-Maur, les policiers et leur compagnon. Déjà, la calomnie se répandait en rumeur, de la rue Oberkampf à la rue d'Angoulême, interprétant la « visite » policière effectuée chez Marcel Juguet comme l'assurance de la culpabilité de celui-ci...

Marcel, cependant, continuait de vitupérer les enquêteurs qui fouillaient ses meubles et bagages dans le modeste « garni » — une chambre n° 13, celle-ci aussi ! — qu'il occupait au quatrième étage du vieil immeuble.

— Vous allez tout me chambarder, protestait-il. C'est em.....t !

Mais les policiers enfouissaient néanmoins dans leurs sacs, un innombrable lot de journaux collectionnés depuis 1934, une lettre émanant du malheureux Hector et attestant que celui-ci avait été réellement embarqué sur le « Paris », au mois de décembre, divers documents au dépouillement desquels il faudrait consacrer, dans l'après-midi des heures de labeur méticuleux.

Puis, mitraillés par les photographes, entourés par les journalistes, bousculés par la foule avide de curiosité, les enquêteurs et le témoin reprenaient place en auto, cette fois pour n'aller qu'à cent mètres : au 124 de la rue Saint-Maur, domicile du pauvre Hector.

La chambre aux hortensias

Mme Pitre, propriétaire d'un café-tabac et de l'immeuble où habitait la victime, est encore toute ébran-



...puis, vers le « Moncey », dont le propriétaire, M. Agon, produisit des factures qui permirent...



...d'établir que la note chiffrée avait été remise à un livreur de la pâtisserie de la Fourche...



...puis la caissière de cette pâtisserie révéla que la victime avait habité à Vanves, dans l'hôtel de M^{me} Renault (à droite.)

lée d'avoir été appelée, en pleine nuit, à la Police Judiciaire, pour apprendre la mort tragique de son locataire et pour fournir au sujet de celui-ci le maximum de renseignements. La voici, de nouveau, bouleversée, voyant venir les policiers pour perquisitionner dans sa maison, et la foule innombrable grouiller à sa porte.

— Ah ! dit-elle, comment aurais-je pu m'attendre à tout ce qui arrive. Ce petit Hector était si rangé dans ses habitudes, il avait une vie si régulière, si effacée ! Je ne l'ai jamais vu fréquenter personne, si ce n'est son frère. Qui donc a pu l'assassiner ? Sans doute, est-ce cet homme qui est venu me payer le dernier trimestre de location de ce malheureux enfant. En effet, vers le 10 décembre, Hector disparut. Je pensais qu'il avait trouvé une place l'éloignant d'ici. Mais le 2 janvier, vint un inconnu se disant chargé de payer le loyer d'Hector, embarqué sur le « Paris ». La quittance n'étant pas prête, cet homme revint le lendemain et me versa cent quatre-vingts francs. Le signalement de mon « visiteur » correspond fidèlement à celui de l'individu qui déposa la malle tragique à l'hôtel Marengo. Ah ! si j'avais su ça plus tôt...

Cependant, au quatrième étage de l'immeuble, dans une petite chambre tapissée de papier beige à fleurs d'hortensias bleus, les enquêteurs s'affairent à la seconde perquisition. Ils découvrent divers journaux datés du 31 décembre, dont deux exemplaires du *Journal*, ce qui laisse à penser que, ce jour-là (le jour du crime, peut-être), deux occupants se trouvaient dans la même chambre. Diverses lettres sont également saisies, qui s'avèreront sans intérêt. Mais on retrouve un élément plus important : un drap, un seul, exactement similaire par les initiales et le tissage, à ceux contenus dans la malle macabre. De plus, une modeste valise est abandonnée sur le lit-divan refermé. Une longue ouverture pratiquée à l'aide d'un instrument tranchant atteste que cette valise a été lacérée par un voleur, qui doit certainement s'identifier à l'assassin.

Tandis que s'effectuent ces trouvailles et constatations, M. Roches pointe soudain l'index vers l'un des carreaux rouges qui tiennent lieu de sol à la chambre.

— Et ça ? remarque le vigilant commissaire. Voyez cette tache sombre : est-ce du siccatif ou du sang ? Un prélèvement effectué à l'endroit de la maculature permettra d'attribuer celle-ci à l'hémorragie de

la victime. Dès lors, la chambre aux hortensias bleus sera considérée comme ayant été le lieu du crime.

L'énigme des "écritures"

Alors que M. Roches et les enquêteurs chargés des perquisitions poursuivent celles-ci, rue Saint-Maur, M. Goret, à la P. J., reçoit le jeune témoin Foussignière qui lui confirme qu'il a tout récemment voyagé sur le « Paris », avec Hector Juguet. Foussignière communique en outre, au policier, la liste de quelques autres navigateurs ayant effectué le même voyage. Or, le retour au Havre du « Paris » est imminent. Avisé par téléphone, le commissaire Roches ne perd pas un instant pour enjoindre à l'inspecteur Lesigne de se rendre dans le grand port normand, pour enquêter, et dans la ville et à bord du paquebot, dont l'arrivée est fébrilement attendue. On saura plus loin quel important couronnement aura l'enquête menée au Havre.

D'autre part, MM. Goret et Boilet examinent attentivement les diverses pièces provenant des perquisitions effectuées chez Marcel Juguet et chez son malheureux jeune frère. La logeuse de celui-ci a remis aux mains des investigateurs officiels une lettre singulière, émanant du parquet de Rennes, et datée du 3 janvier, pli dans lequel il est répondu à Hector Juguet au sujet d'une demande d'extrait de casier judiciaire. Par téléphone, la P. J. sollicite du Parquet de Rennes, la transmission rapide de l'énigmatique demande manuscrite. Stupeur ! On constatera que l'écriture du demandeur n'est point du tout celle du jeune Juguet, mais qu'elle est similaire à celle tracée sur la fiche de location par le tragique client de l'hôtel Marengo.

De là, il semble ressortir que l'assassin a voulu se couvrir, pour de ténébreux besoins, de l'identité de sa victime.

Mais l'examen des pièces saisies au cours des perquisitions réservent d'autres sujets d'ébahissement. En effet, on a trouvé chez Marcel Juguet deux carnets de la Caisse d'Epargne, qui nécessitent une enquête auprès de cet établissement financier.

— Juguet ? Attendez-vous, dit le comptable consulté. Oui ! Nous avons eu parmi nos déposants, un Hector Juguet ; mais il a récupéré tout son avoir dans les premiers jours de janvier... Ah ! il y a également un Marcel Juguet qui, lui, par contre, a porté son placement au maximum, soit vingt-mille francs, le 5 janvier !



Le frère de la victime, Marcel Juguet, fut considéré tout d'abord comme un témoin important ; et les inspecteurs Lesigne, Clot et Badin le harcelèrent de questions.

Que pouvait-on dégager de cette déclaration, si ce n'est que le frère aîné s'était approprié le bien de son cadet, au lendemain du crime ? De là à attribuer ce forfait à Marcel Juguet, il n'y avait guère d'hésitation de la part de bien des raisonneurs. Il faut dire, d'ailleurs, que Juguet l'aîné s'exposa de lui-même aux plus graves soupçons. Outre son attitude désinvolte dans les circonstances tragiques qu'il traversait, il se fit un jeu de « taquiner » la curiosité des enquêteurs en se refusant à leur donner des explications sur la provenance de ses économies, et en s'obstinant en maintes réticences concernant son emploi du temps dans les tout premiers jours de janvier. Ce ne fut qu'après un interrogatoire poursuivi pendant vingt-quatre heures, qu'il fournit des éclaircissements que la police put contrôler et qui lui permirent d'être formellement innocenté.

Au reste, en même temps qu'on établissait que Marcel Juguet n'était pour rien dans le retrait des fonds consignés par son frère à la Caisse d'Epargne, on s'apercevait que ce retrait avait été effectué d'après une demande écrite dont la fausse signature s'apparentait à l'écriture du sinistre client de l'hôtel Marengo et à celle du demandeur de l'extrait de casier judiciaire qui s'était adressé au Parquet de Rennes.

Donc, toute piste demeurait encore mystérieuse à l'extrême. A Paris, du moins, les policiers se voyaient momentanément déroutés. Ils ne désespéraient pas, toutefois d'aboutir bientôt au succès, car tous avaient confiance dans la vigilance et dans le zèle de Lesigne qui, cependant, poursuivait au Havre l'enquête laborieuse.

La piste du Havre

LE HAVRE. (D'un de nos envoyés spéciaux.)

Il est, dans le grand port de la mer océane, un homme qui connaît admirablement toute sa pègre, c'est M. Gros, sous-chef de la Sûreté, qui, depuis vingt-sept ans, la traque impitoyablement. Il a des archives admirablement tenues et tous les mauvais garçons habitent ces petits cartons blancs que le temps jaunit. Il y en a des milliers.

M. Gros a entre les mains une banale feuille de papier qui tient le fil de l'énigme. Il s'agit de la découvrir dans ces tomes de dossiers. C'est aussi difficile que l'épingle dans la meule de foin.

Pendant qu'il se livre à ce travail de bénédictin, Lesigne s'occupe, en attendant l'arrivée du « Paris ».

— Avez-vous connu Hector Juguet, embarqué en décembre sur ce navire ?

Il s'adresse à des jeunes gens qui occupèrent, durant ce voyage, divers emplois à bord du transatlantique. L'un d'entre eux, Robert Lamarque, a été un compagnon fidèle du disparu. Ils avaient partagé ensemble le poste 4, celui des aides de cuisine.

— C'était un bon fieu, peu liant, sérieux dans le service.

D'autres encore vinrent confirmer ces déclarations. Pourtant, « Totor », le diminutif affectueux qu'on donnait à Hector Juguet, avait eu aussi, comme camarades, des gars peu recommandables, tatoués, anciens piliers du bataillon disciplinaire de Calvi. Il était sorti avec eux dans les bouges du port et y avait fait la foire. C'était d'ailleurs peu dans ses habitudes...

Cependant, on signalait l'approche du « Paris ». Le bateau-pilote « Le Minotaure », crachant son eau et sa fumée, partait à sa rencontre. Sur le pont, près du capitaine, on distinguait Lesigne, promu soudain au grade de loup de mer. Quelques instants plus tard, il accostait le « Paris », où l'aimable commissaire avait mis à sa disposition la cabine 53-U. Des registres s'étaient dressés devant lui. Il cherchait à savoir pourquoi Juguet n'avait pas réembarqué lors du second voyage du « Paris ». Il ne s'était pas présenté à l'appel et en face de son nom, on avait inscrit la formule sacramentelle : débarqué sur sa demande.

Néanmoins, le sagace inspecteur reconstituait point par point ce qu'avait fait l'aide de cuisine entre sa dernière journée au Havre et son retour à Paris. Sa paye effectuée, il s'était dirigé vers les quais pleins de brume, n'avait pas pris le même train que ses compagnons pour Paris, mais s'était tout de même



Hector Juguet était, au moment de sa disparition, un des locataires de M. et Mme Pitre, propriétaires du café-tabac et de l'immeuble situés 124, rue St-Maur. A droite, le commissaire Roches et l'inspecteur principal Ruysen s'entretenant avec M. Pitre. En médaillon, l'inspecteur principal Goret, qui collabora à l'enquête.

embarqué pour la capitale le soir-même, puisque le 28 décembre au matin, on le trouve chez son frère, à Vanves.

Le graphologue

Durant ce temps, M. Gros ne perd pas le sien. Il dépouille, il reclasse, il examine à la loupe des milliers de fiches. Il ne se lasse pas : il sent que son travail sera décisif pour l'enquête à mener.

Soudain, il a un petit choc au cœur. Voilà une écriture absolument semblable à celle du « navigateur » qui remplit sa fiche à l'hôtel Marengo. Lesigne arrive sur ces entrefaites :

— Voyez ça !
M. Gros lui tend les deux fiches. L'inspecteur sursaute : c'est frappant.

Le téléphone grelotte quelques minutes après chez M. Roches.

— J'ai trouvé ici une écriture identique à celle de la fiche et de la note laissée par l'assassin (ou l'un des assassins), le lendemain du dépôt de la malle tragique.

C'est un nommé Pichon, natif de Caudéran (Gironde). Il ne s'est pas réembarqué, tout comme Juguet. Il y a des chances pour qu'il se repose dans son pays...

M. Roches a appuyé sur un bouton :
— Envoyez-moi Ruysen et Boilet.

L'inspecteur principal a, comme son patron, les yeux rouges des gens qui, depuis trois jours, ne connaissent plus le sommeil.

— Vous partez pour Bordeaux, mon bon Ruysen. J'ai l'impression que vous allez faire du bon travail et éclairer complètement notre lanterne qui ne donne encore que des lueurs par intermittence. Bonne chance.

Dans la nuit noire, la grosse locomotive électrique se fait un chemin impérieusement. Dans leur compartiment, l'inspecteur principal bercé par les cahots, s'endormirait presque s'il ne pensait à son plan d'attaque, à son déboulé sur le gibier qui tentera de fuir ou de chercher un imparable alibi.

Bordeaux: l'assassin!

BORDEAUX
(de notre envoyé spécial).

Le succès des policiers

A Bordeaux, Ruysen et Boilet trouvent en leurs collègues de la sûreté locale les collaborateurs les plus empressés.

— Voici, dit Ruysen, la photo de Jean-Paul Pichon. Elle nous a été transmise du Havre, grâce aux archives de la Transat. Voici également une adresse (5, rue Charpentier, à Caudéran), relevée sur une lettre adressée par Pichon à la compagnie de navigation. Allons-y ! Je crois que nous « brûlons »...

En hâte, l'inspecteur chef Deyps accompagne les « Parisiens » à Caudéran. C'est l'amie du présumé Pichon, la domestique Rose Larivière, qui reçoit les policiers. Elle déclare ignorer où est son amant, mais on la presse de questions, tant et si bien qu'elle indique l'adresse d'un restaurant de la rue Judaïque, où il se peut qu'on ait vu récemment Pichon. Et en effet, Pichon se trouve là. Mais quoi ! Il n'est pas le moins du monde ressemblant à celui que l'on recherche.

— On m'a volé mes papiers, explique-t-il. En tout cas, je n'ai jamais enfoui aucun cadavre dans une malle. D'ailleurs, il y a un bout de temps que je ne suis pas « monté » faire un tour à Paris...

De rapides vérifications confirment l'entière innocence du témoin. Alors, que penser ? Que l'assassin se couvre frauduleusement du nom de Pichon ! Aussi bien, on retourne à Caudéran pour approfondir l'interrogatoire de la demoiselle Larivière. Cette fois, elle fournit l'adresse d'un meublé, 70, chemin Etienne-Lacoste. Là, on obtient de la propriétaire cette réponse non moins inattendue qu'édifiante :

— Non, je ne loge pas ici de Pichon ; mais un locataire du nom de Victor Juguet.

A cette révélation, Ruysen et Boilet se regardent avec une indicible stupéfaction.

— Pour de l'astuce, s'exclame Boilet, le gars que nous cherchons n'en manque pas ! De Pichon, le voilà devenu Juguet, portant ainsi le nom de sa victime...

— Attendons toujours ! décide Ruysen. Il est fort possible que l'individu ne tarde pas à rallier sa chambre. Allons perquisitionner dans celle-ci, histoire de passer le temps...

Comme les policiers redescendent du logis qu'ils viennent d'examiner sans résultat, ils croisent le pseudo Juguet dans le couloir. L'instant d'après, celui-ci ressort de sa chambre, une valise en main.

— Pas si vite ! lui enjoint Ruysen. Nous avons deux mots à te dire.

L'homme est fouillé et trouvé porteur des papiers de Pichon ; mais il se défend d'avoir un autre tort à se reprocher. D'urgence, on l'emmène pourtant à la sûreté bordelaise, où il avouera, après une heure d'interrogatoire pressant, qu'il est, en réalité, l'Italien Giuseppe Resiale, âgé de trente-six ans, repris de justice onze fois condamné, expulsé qui, pour se soustraire à toute mesure de refoulement, avait volé les pièces d'identité d'un de ses anciens compagnons de prison.

Ce premier point acquis, les enquêteurs harcèlent leur captif de questions quant à ses rapports avec Juguet. D'où vient qu'il porte le nom de l'infortuné navigateur ? Pourquoi est-il en possession du livret militaire de la victime ? Comment se fait-il que son écriture soit identique à celle dont fut couverte la fiche de l'hôtel Marengo, identique à celle de la lettre adressée au Parquet de Rennes, identique à celle de la demande de retrait des économies d'Hector Juguet, déposant de la Caisse d'Epargne ? Mais Resiale renâcle aux explications. Il se montre tour à tour réticent ou bavard oiseux. On devra insister pendant des heures pour qu'il fournisse des éclaircissements, d'ailleurs mensongers.

Alors, il dit :

— Débarqué du Paris, je me trouvai dans la capitale le 1^{er} janvier, et je fus dans un café de la rue Saint-Honoré, que je savais généralement fréquenté par des navigateurs en quête d'embauche. C'est ainsi que je rencontrai un nommé Torchegay, accompagné par un inconnu, grand et blond, qui portait un costume à carreaux. Le lendemain, me promenant à travers les Halles, je vis de nouveau l'ami de Torchegay. Il me proposa deux mille francs pour acheter une malle à la Samaritaine, louer une chambre à l'hôtel Marengo, et pour effectuer, avec l'aide d'un porte-faix, le transport de la malle, du 124 rue Saint-Maur, à l'hôtel de la rue Saint-Honoré. Puis, au matin du 4 janvier, mon compagnon inconnu me remit le livret militaire et le carnet de Caisse d'Epargne d'Hector Juguet. J'allai retirer le dépôt consigné à la Caisse d'Epargne ; je remis quatorze mille francs à mon « collègue » mystérieux, j'obéis à l'ordre qu'il me donna d'aller payer le loyer de Juguet, puis nous nous séparâmes définitivement. J'ignorais vraiment qu'en agissant comme je viens de vous le raconter, je me rendais complice d'un assassinat.

A ce récit, les enquêteurs décelèrent sans peine que Resiale mentait, sinon quant aux lieux du crime et du macabre dépôt, du moins quant à sa part de sa responsabilité dans l'affaire. Tout ce qu'il avait écrit ou signé, démontrait à l'évidence qu'il n'était point du tout aussi candide qu'il le disait. Au surplus, sa déclaration relative à la date de l'achat de la malle démontrait qu'il « broadait » maladroitement, la Samaritaine n'étant pas ouverte le lundi matin. Mais en dépit de leur insistance, les enquêteurs ne parvinrent point, au premier interrogatoire, à obtenir d'aveux plus exacts. Resiale fut bouclé en prison pendant quelques heures, en attendant que les policiers eussent réuni les informations de dernière heure qui leur permettraient de le confondre.

Il a avoué

A la nouvelle de l'arrestation de Resiale, le commissaire Roches quitte Paris en hâte pour apporter lui-même, à Bordeaux, les derniers « tuyaux » relatifs à la culpabilité de l'Italien.

A minuit, le chef de la brigade spéciale de la P. J., débarque dans la grande ville girondine. En dépit de son pénible labeur, de ses longues veilles des nuits précédentes et de la fatigue du voyage, il est alerte et souriant.

— Nous « l'aurons » ! dit-il par allusion à Resiale. Ce

Des perquisitions furent effectuées aux domiciles de la victime et de son frère, alors que se ruèrent les curieux. Ci-contre : le coutelier Nérit qui reconnut, dans le portrait de l'assassin, l'acheteur du couteau.



La présentation de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

criminel a beau essayer de nous tromper, nous allons cependant le confondre.

De fait, M. Roches a dans sa serviette des procès-verbaux de témoignages d'une importance considérable. Mme Besenval, la propriétaire de l'hôtel Marengo, a reconnu dans la photo de l'assassin le pseudo-Prodon. De même, en voyant à son tour cette photo, un cafetier de la rue Saint-Honoré, M. Blanc, a déclaré que, aux tout derniers jours de décembre, il a vu « cet homme-là » en compagnie de la victime, rôdant tous deux à proximité de l'hôtel Marengo ; puis, le 2 janvier, il n'a plus revu que le seul Italien. Mais l'élément d'enquête qui, pour l'heure, présente un intérêt particulièrement important, c'est le témoignage de M. Nérit, coutelier installé 120, rue Saint-Maur, tout à proximité du lieu du crime. A voir la photo de Resiale, M. Nérit reconnu en celui-ci l'acheteur d'un couteau à cran d'arrêt, qu'il a servi le 29 décembre, et qui lui a demandé d'affûter l'arme. On conçoit que, pourvu d'un témoignage d'une telle clarté, le commissaire Roches fut rayonnant à son arrivée à Bordeaux.

Quelques instants après le débarquement de l'éminent policier parisien, l'interrogatoire de Resiale reprenait. Toute la nuit s'écoula pourtant sans qu'on vit s'ouvrir la porte derrière laquelle l'Italien tenait tête aux enquêteurs qui le harcelaient.

A 9 heures du matin, comme un pâle soleil apparaissait, « l'homme » fut enfin à bout de ressort et d'arguments. Le buste incliné en avant, la tête ballante, il parut un moment prostré. Puis, soudain, le voilà debout, le regard égaré, les bras levés théâtralement. Un cri lui échappa :

— Oui ! C'est moi...
Et il tombe, à demi défaillant, dans les bras d'un inspecteur bordelais, M. Laouilleau.

— Oui, c'est moi qui ai tué Juguet, reprend le sinistre Resiale après s'être ressaisi.

Il narre alors son crime, avec détails, mais sans aucun remords apparent, sans la moindre pointe d'émotion dans la voix.

— C'était le soir du réveillon de nouvel an, enchaîna-t-il. Juguet et moi avions passé la soirée dans divers cafés de Montmartre ; puis, il m'avait emmené chez lui où nous avons encore « trinqué ». En bref, lui et moi, étions quelque peu en état d'ébriété ; et c'est alors que nous eûmes une discussion dont je ne sais plus rien, mais qui poussa Juguet à me frapper d'un coup de bouteille à me briser celle-ci sur la tête. Alors, je vis rouge. N'ayant plus le contrôle de mes actes, je sortis mon couteau, l'ouvris rapidement, et, d'un coup, j'ouvris la gorge de mon compagnon.

Encore que les circonstances relatées par l'assassin fussent retracées avec tant de sang-froid, il subsistait cependant un doute dans l'esprit des enquêteurs. Car, si Resiale se donnait pour l'auteur d'un crime spontané, l'achat du couteau, au 29 décembre, la lettre adressée au parquet de Rennes plusieurs jours avant le réveillon tragique attestaient nettement que le forfait avait été prémédité. Mais peine inutile que de vouloir provoquer l'aveu de cette préméditation de la part de Resiale. Il s'obstina à confirmer sa version, n'ajoutant seulement que ces mots :

— Pour ce qui est de l'ensevelissement dans la malle, ce n'est pas moi qui ai fait ça...

Arrêtera-t-on bientôt le complice qui a collaboré à la macabre besogne ?

Resiale n'a pas transporté seul la malle, c'est prouvé.



Les inspecteurs envoyés au Havre questionnèrent deux amis de la victime, Gaston Chomard et Robert Lamarque (en haut), cependant que M. Blanc (au-dessous), cafetier parisien, fournissait des renseignements qui aidèrent les enquêteurs Ruysen et Boilet pour l'arrestation, à Bordeaux, de l'assassin Joseph Resiale (ci-dessus et ci-contre.)

Simplement, n'a-t-il pas embauché un gueux, un crève la faim rencontré parmi les clochards qui hantent les Halles ?

Dans ce cas, celui-ci serait, de toute façon, au courant de la découverte du cadavre dans la malle. Qu'il ne tienne pas à se faire connaître de la police, c'est possible, étant peut-être trillard et n'éprouvant pas le besoin de se trouver en contact avec les enquêteurs.

Quoi qu'il en soit, sans se laisser rebuter par une tâche entre toutes ingrate, les inspecteurs essaient d'arracher au criminel quelques précisions sur son complice. Maintenant que Resiale s'est mis « à table », pour son propre compte, qu'a-t-il à perdre à manger complètement le morceau ?

Les enquêteurs de DETECTIVE.

Reportage photographique DETECTIVE, MARCEL CARRIERE et WALTER GILLET.

Lisez, en page 10, le tableau

Un siècle de malles-cercueils

Une rétrospective des affaires analogues à celles de la rue Saint-Honoré

par Emmanuel CAR

Vient de paraître :

Marcel MONTARRON

Le poison blanc

La guerre des drogues
Ses profiteurs et ses victimes

Un vol. de 224 pages... 18 fr.

19, r. Amélie, PARIS DENOËL

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir ! Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75



L'INFLUENCE PERSONNELLE. Volume illustré : 20 fr. LES FORCES MYSTÉRIEUSES (H. Frichez) : 18 fr. - TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE, la science des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard). Fort volume illustré : 30 fr. - MANUEL DE L'AMOUR CONJUGAL (Dr Eynon). Illustré : 14 fr. - L'ART D'AIMER (Dr Jaf). Illustré : 14 fr. - AVANT, PENDANT, APRÈS (Dr Coufeyron). Illustré : 12 fr.

Chaque volume, accompagné du Catalogue général de livres rares et précieux, est expédié franco contre bon ou mi-poste adressé au COMPTOIR DU LIVRE, 18, r. du Mail, Paris-2^e

M^{me} MAX Voyante, diplôme International. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigné, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e. (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

Gagnez au jeu : boule, roulette, courses, Lot. Nat. avec système infailible. Ecr. J. Melchior, 7, rue de Cléry, Paris-2^e. Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 appliq.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Bourgauf, PARIS-17^e

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. Remède Woods Ltd. 167 Strand (219 T^h), Londres WC 2.

UNE HISTOIRE VRAIE...

J'étais un esclave

de la DROGUE

Le mirage de la drogue disparu, mon corps connaissait les tortures de la privation — étouffements, crispations nerveuses, crampes d'estomac...



Le Poison Blanc, c'est la drogue. C'est aussi le titre du livre fortement documenté, prodigieusement émouvant que vient de publier notre collaborateur Marcel Montarron (1), et dans lequel il décrit l'enfer des stupéfiants depuis sa source — le vulgaire champ de pavots — jusqu'à sa fin, pas toujours libératrice, hélas ! — la clinique de désintoxication.

En cette heure où la drogue multiplie ses ravages, où de gros trafiquants — et même certains Etats — rem-

plissent leurs caisses avec l'or gagné en empoisonnant une clientèle sans cesse plus nombreuse, Marcel Montarron n'a pas craint d'arracher brutalement le voile qui, jusqu'ici, recouvrait les innombrables combines des ennemis publics que le bulletin spécial de la S. D. N. qualifie de « Barons de la drogue ».

Nos lecteurs connaissent bien le style si direct de Marcel Montarron. Dans Le Poison Blanc, œuvre puissante, pleine de vitalité, sont décrites pour la première fois, les machinations ténébreuses, inquiétantes, des trafiquants — profiteurs de la souffrance et de la mort de ces « clients » qui, comme ce M. Christo dont nous narrons aujourd'hui l'histoire vraie, ne tardent pas à devenir les esclaves du poison blanc.

ILS me font rire, les hommes forts, qui parlent de la drogue avec dédain.

J'ai été un homme fort, marchant en tête de ma caravane de porteurs dans la brousse congolaise. Et puis, soudain, je suis devenu un homme faible, en constatant que la précieuse mallette où se trouvait ma provision de morphine et de cocaïne avait disparu. Oui, je me vois encore, le revolver à la main, menaçant de mort mes compagnons et mes chefs porteurs ; leur donnant cinq minutes, pas une seconde de plus, pour la retrouver, cette mallette. Aurais-je fait feu, si l'on n'avait pas retrouvé mon indispensable poison ? Je pense que oui... Je crois que j'étais prêt à massacrer mes amis, mes auxiliaires, quitte à devenir un fugitif de justice, quitte à me voir abandonner par tous, quitte à crever comme une bête dans la brousse... comme ce malheureux comte de L..., qui, surpris au cours d'une expédition de chasse, au Soudan, par le « manque » — il avait voulu, comme tous les intoxiqués, faire du prosélytisme parmi ses compagnons, et sa provision

s'était épuisée — fit une fin lamentable entre toutes. Devenu fou furieux, il se mit à tirer à balles explosives sur les membres de l'expédition qui, épouvantés, s'enfuirent, l'abandonnant en plein bled. Demeuré seul, l'intoxiqué se creusa une tombe dans le sable, avec la crosse de sa carabine ; puis, ayant jeté au loin son casque, il s'allongea sur le dos dans sa fosse, et se laissa foudroyer par le soleil !

La torture du « manque »

Après vingt années d'esclavage, me voilà à nouveau un homme libre. Je suis désintoxiqué.

Moi qui vous parle, j'ai commencé, tout comme les autres, par des doses infimes, prises à de longs, à de très longs intervalles. Au début, la drogue ne se montre pas exigeante. Elle ménage son esclave, pour mieux le posséder. Son tragique, c'est qu'au fur et à mesure que le besoin d'elle se fait plus impérieux, il faut augmenter les doses, tout en diminuant les intervalles qui les séparent.

Aux derniers temps de mon esclavage, j'en étais arrivé à ressentir le besoin d'une dose-maximum toutes les deux heures !

Vous voyez ça d'ici. La piqûre de morphine ou la prise de cocaïne m'accorde cent vingt minutes de paix, de bien-être relatif. Cent vingt minutes ? Non. Cent dix... A la cent dixième, le poison laisse encore traîner sa caresse sur mes nerfs délicieusement tendus. A la cent onzième, la caresse se retire ; la dose, lasse de me « travailler », se recroqueville lentement, et disparaît, comme une basse courtisane qui considère que son boulot est terminé, et qu'elle a bien gagné son fric. D'un seul coup, mes nerfs me font mal. A nouveau, ils ont faim de caresses, et ils se chargent, les bougres, de me le faire savoir ! Torturés par le « manque », furieux, exacerbés, ils font donner l'angoisse, qui me martèle le cerveau, qui me déprime, qui me glace, qui me donne la nausée de ma propre sueur, cette sueur pleine de toxines, cette sueur qui pue...

Je persiste à refuser à mes nerfs le poison qu'ils réclament ? Je persiste à ne pas me débrouiller pour leur fournir, coûte que coûte, la dose ? Alors tant pis pour moi ; je l'aurai voulu... Mon corps tout entier est traversé de douleurs lancinantes, de crispations nerveuses qui en font vibrer toutes les cellules. Ma gorge se contracte douloureusement. Mon estomac se met en vis. Je me sens étouffé, oppressé ; je manque terriblement d'air. Mon cœur bat à tout rompre ; puis, brusquement, par alternances, il fait le mort, me laisse glisser jusqu'au bord de la syncope ; puis, avec un élanement qui m'arrache une effroyable plainte, il se remet à vivre...

Paradis artificiel

Je ne nierai point que la drogue m'ait procuré des sensations rares — chèrement payées, puisque je n'ai évité que par miracle la folie et la mort.

La morphine m'a transporté, sur son aile glauque, dans la zone éthérée où ma lucidité a connu de belles mises en liberté provisoire ; où mon corps, soudainement allégé, a senti, les fines vaguelettes, les frissons précurseurs de l'ineffable béatitude — ou dois-je dire l'abject abrutissement ? — que réserve à son élu le paradis artificiel de la drogue.

La « neige » m'apportait aussi la troublante révélation des rêves aux scénarios étranges, remplis de « gags » érotiques, provoqués au gré de mon caprice, et suivis de réveils apaisants, dépourvus de toute inquiétude, où je gardais l'impression d'avoir réellement vécu mes rêves...

Homme du monde, je n'aurai garde de désigner — ne fût-ce que d'une initiale — les adorables créa-



(1) Denoël, éditeur.

tures dont j'ai ainsi voulu et obtenu l'entière possession : mondaines « sophistiquées », comme disent les Américains ; théâtrales ; stars de cinéma ; aventurières...

Trois jours, trois nuits passés dans l'étreinte rugueuse, brutale de la camisole de force, dans l'ambiance épouvantable, toute pleine de souillures, de crachats et de bave, du cabanon capitonné, n'est-ce point déjà — et il ne s'agit là que d'un épisode infime de ma longue misère ! — un châtement suffisant pour ces mufles de l'imagination surexcitée qui était la mienne ?

Le calvaire de l'intoxiqué

Le calvaire de l'intoxiqué est divisé en trois stations bien distinctes :

Primo : la période d'initiation, où les doses, relativement légères, lui procurent des satisfactions de l'ordre de celles que je viens de décrire, tout en lui laissant l'illusion qu'il pourra cesser de prendre de la drogue dès que bon lui semblera.

Secundo : vient ensuite la période de besoin, où l'intoxiqué — après une tentative pour se libérer — se rend compte qu'il est devenu l'esclave du poison. Au diable les sensations ! Ce n'est plus pour noyer son cerveau dans la fantaisie que le drogué réclame sa dose. C'est pour assouvir un besoin qui est devenu pour lui une seconde nature. Ce besoin, qui le talonne sans répit, ravage l'organisme que la période d'initiation a mis en état de moindre résistance ; et il est générateur des plus redoutables détraquements...

Tertio : enfin arrive la période finale, la période des grandes crises, des ébranlements profonds, des catastrophes physiologiques et psychologiques, où l'intoxiqué doit choisir entre la folie, la mort... ou la désintoxication.

C'est la période où plus rien ne compte pour l'empoisonné. Contre l'idée de la désintoxication, il lutte de toutes ses forces ; et, en attendant, pour obtenir la dose que son organisme pourri réclame à toute force, il abandonnerait sa fortune, il trahirait son meilleur ami, il anéantirait sa famille, il commettrait le pire.

Souffrirait-il du « manque » sans espoir de ravitaillement ? Alors, il devient un danger pour la communauté et pour lui-même.

Morts atroces

C'est en Turquie que j'ai commencé à m'intoxiquer. C'est en Turquie également que j'ai tenté ma première désintoxication — un fiasco, hélas ! Dans la clinique de Stamboul où l'on me soignait, j'ai assisté à la fin particulièrement hideuse d'un être empoisonné par la drogue : Mlle B..., une réfugiée russe dont la grande beauté, les traits purs n'avaient été que légèrement flétris par les mortelles toxines. Mlle B..., qui ne disposait d'aucune ressource, ne pouvait, comme certains autres pensionnaires, souder les membres du personnel, qui ne se privaient pas d'introduire dans la clinique de la drogue de contrebande. Empoisonnée par une crise furieuse à l'heure de la sieste — où la vigilance des infirmières se relâchait un peu — la jeune Russe bondit hors de son lit, sauta par la fenêtre dans le jardin, courut à l'économat, appuya sur le bouton du monte-charge, envoya la cabine au deuxième étage, à vide, puis entra dans la cage, referma la porte derrière elle, passa sa main à travers la grille, appuya à nouveau sur le bouton, se coucha sur le sol cimenté, et se fit broyer par la masse descendante ! Aussitôt dégagée, on la transporta sur son lit, où elle rendit le dernier soupir quelques minutes plus tard.

Je n'ai pas vu mourir Harold A..., un soldat de fortune que les comitadjis bulgares avaient fait pri-

sonnier, et qui commença à souffrir du « manque » dès le troisième jour de sa captivité. Mais je tiens les détails de bonne source. Pieds et poings liés, Harold A..., bavant, écumant, se tordait sur le sol, implorant, suppliant les comitadjis de lui faire l'aumône d'une balle dans la tête. Mais ces hommes de guérilla, qui comptaient l'échanger contre un de leurs, se contentèrent de le bâillonner et de lui donner le conseil de prendre patience. Après trente heures de tortures sans nom, le malheureux, décidé à en finir, parvint à se traîner jusqu'au bord du sentier — surplombant un profond ravin — où les comitadjis étaient campés. D'un coup de reins, il réussit à se précipiter dans le vide, rebondit de rocher en rocher, et resta accroché à une branche d'arbre qui lui perfora le ventre. Ce ne fut qu'après une longue discussion que les comitadjis, qui ne tenaient point à signaler leur présence en cet endroit en tirant des coups de feu, se décidèrent tout de même à envoyer au pauvre diable la « balle de miséricorde » tant réclamée.

Le noir Innocent G..., chef d'un orchestre de jazz réputé, et cocaïnomanie impénitent, quitta Londres avec sa voiture pour se rendre à Swindon, dans le Wiltshire, afin d'y traiter un engagement. En traversant la magnifique forêt de Savernake, il fut hélé par un chasseur qui venait d'abattre une biche, et qui lui demanda de l'aider à transporter la bête jusqu'à Devizes — ville qui se trouvait sur la route de Swindon. A mi-chemin, des gardes-chasses font stopper la voiture, arrêtent chasseur et conducteur, saisissent le gibier. Incarcéré à la prison de Devizes, le musicien noir commence à souffrir du « manque » dès le lendemain. Le *warden* fait venir le médecin, qui propose, en attendant une décision supérieure, de calmer un peu le détenu en lui procurant une dose réduite. Mais le directeur de cette petite geôle de province ne l'entend pas de cette oreille. Il veut une autorisation de l'administration centrale des prisons, et, en l'attendant, il donne l'ordre d'isoler Innocent G..., et de lui passer la *strait-jacket* (camisole de force). Le médecin proteste, tente de faire valoir ses droits. On discute ; on ergote. Finalement, le médecin l'emporte ; mais quand il se fait ouvrir la cellule du nègre, un horrible spectacle s'offre à lui. Innocent G..., rendu à demi fou par la crise, est monté sur son tabouret, et il a réussi à passer sa tête entre deux barreaux. Repoussant alors le tabouret, il est mort de pendaison lente...

Comment je me suis désintoxiqué

Jusqu'à ce jour, la désintoxication présentait deux inconvénients. Ou bien la cure n'était pas conduite sérieusement — dans certaines cliniques, les malades se droguaient à doses plus élevées que *dehors* — et alors elle s'avérait inutile. Ou bien la cure était suivie rigoureusement, suivant les préceptes du médecin traitant ; et alors le malade, même soumis à la *désintoxication progressive*, connaissait les pires souffrances, et, trop souvent, retournait à son vice sitôt les portes de la clinique franchies.

Les nouveaux procédés, parmi lesquels je veux citer le Démorphène, ne visent plus à l'élimination lente des toxines ; mais au contraire les attaquent à la seringue dans toutes les parties de l'organisme où elles ont exercé leurs ravages.

Après avoir essayé à plusieurs reprises de me désintoxiquer, toujours en vain, j'y suis enfin parvenu, quasiment sans souffrance, et je déclare bien haut que tous les intoxiqués peuvent en faire autant.

Bien sûr, je ne me suis pas fait traiter à l'eau de rose. Le décor où j'ai été libéré de mon esclavage n'était point réjouissant : murs ripolinés ; barreaux à la fenêtre ; porte cadenassée. Dès l'admission, on m'a fouillé — partout. On m'a... confisqué mes vêtements, et on les a remplacés par une longue chemise. On a analysé mon sang, mes urines, on a pris ma pression artérielle, on a examiné l'état de mon cœur.

Enfin, on me fait une première injection intramusculaire. On attaque, afin de les dissoudre, les toxines qui infestent mon organisme... L'attaque est violente, brutale. Mes toxines en prennent, comme on dit, un rude coup. Je perds, sous l'effet de la piqûre, la notion des choses. Presque instantanément, je suis délivré de l'affreuse sensation du « manque ». La souffrance que je redoutais ne vient pas. Je me sens délicieusement groggy. Les heures s'écoulent, agréablement vides. Je repousse les aliments qu'on me propose, n'ayant pas faim. Je refuse la cigarette qu'on me tend, n'ayant pas envie de fumer. Une amie vient me voir. On la laisse pénétrer dans ma « cabine ». Je ne la reconnais pas...

Je me réveille en pleine brume, totalement incapable de me rendre compte de l'endroit où je me trouve. Le bien-être que j'éprouve, je l'attribue — la force de l'habitude ! — au poison. « Tiens ? me dis-je, faut croire qu'il n'y avait pas de mélange dans ma dernière dose... » Et je souris, béatement, mais sans penser à ma prochaine dose ! C'est alors que d'un seul coup le voile se déchire. Le bien-être que j'éprouve, je ne le dois plus, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, à la drogue ! Je ne suis plus un esclave ! Je suis délivré, délivré, délivré ! L'impression est trop forte. Je pousse un cri, je sombre dans un trou noir... Il me semble que mon corps tourne dans le vide, de plus en plus rapidement. Mais je ne touche pas le fond du gouffre. Une grande fraîcheur me baigne. Sans heurt, je remonte à la surface, repêché par la seringue d'une infir-



Dans les spasmes douloureux, l'intoxiqué fait son atroce agonie... et c'est l'enfer des paradis artificiels.

mière. Cette fois, j'ai faim. Je mange un peu, et puis, aussitôt après, je sombre dans la douce torpeur qui m'a déjà anéanti la veille...

Au cours de mes désintoxications précédentes, j'ai été non seulement torturé par le « manque », mais aussi — et tous les intoxiqués connaissent cela ! — par la crainte de guérir ! On me comprend. J'avais voulu subir la cure ; j'avais jugé que ma délivrance était une chose nécessaire, urgente. Mais à présent que je me trouvais au pied du mur, je me dégonflais, j'avais peur de regretter mon esclavage. Tout mon organisme, dont chaque fibre était soumise à la drogue, se cabrait contre la désintoxication, multipliait ses efforts pour retenir les toxines menacées de lente expulsion... Le traitement à peine commencé, je songeais avec délices aux orgies de morphine et de cocaïne que je m'offrirais dès que je serais dehors...

La cure que je viens de subir aurait désintoxiqué un drogué moyen en cinq ou six jours. Mais je vous ai déjà dit que je n'étais pas un drogué moyen. Mon désempoisonnement a duré quinze jours, plus les frais, c'est-à-dire la longue convalescence qui a remis d'aplomb mon corps fatigué par la lutte de l'anti-poison contre le poison.

Je suis un homme libre, un homme normal.

J'ai repris, comme dit le poète, ma place au banquet de la vie, avec un rude appétit, je vous l'assure.

Et c'est pour permettre à mes anciens compagnons de chaîne de reprendre, eux aussi, leur place, que j'ai consenti, sans honte, à écrire le présent article.

Et aussi, on s'en doute, pour que des candidats éventuels à l'intoxication puissent avoir un léger aperçu des tortures qui les attendent s'ils se laissent séduire par les belles paroles des intoxiqués férus — comme ils le sont tous ! — de prosélytisme...

J. CHRISTO.

De l'homme robuste que j'étais, la drogue avait fait une loque. Aux derniers temps de mon esclavage, j'en étais arrivé à ressentir le besoin d'une dose de morphine — d'une dose maximum ! — toutes les deux heures.

UN SIÈCLE DE MALLES-CERCUEILS

TABLEAU ANALYTIQUE DES VINGT AFFAIRES LES PLUS CONNUES SUR LES 186 CAS RELEVÉS

DATE ET LIEU DE LA DÉCOUVERTE DES MALLES	NOMS, AGE ET QUALITÉ DES VICTIMES	CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE MALLE	MOYENS DE TRANSPORT UTILISÉS PAR LES ASSASSINS	PROCÉDÉS D'ASSASSINAT AU LIEU DU CRIME	TÉMOIGNAGES ET INDICES AYANT PERMIS L'IDENTIFICATION DES VICTIMES OU DES ASSASSINS	NOMS, AGE ET QUALITÉS DES ASSASSINS	MOBILES	SUITES JUDICIAIRES ET PÉNALES
18 avril 1777 à Paris dans une cave.	Mme LAMOTTE de VILLE-NEUVE propriétaire d'immeubles.	longue malle en planches, recouverte de cuir et capitonnée.	à dos d'homme, par un commissionnaire de louage, jusqu'à la rue de la Mortellerie.	par empoisonnement, au domicile de l'assassin.	un second empoisonnement sur le fils de Mme de Villeneuve provoque la recherche de la disparue.	Antoine-François DESRUÉS 33 ans, épicier rue St-Victor avec la complicité de sa femme.	Vol des biens de sa victime	rompu vif, en Grève, le 6 mai 1777
28 mars 1810 à Paris dans la rue.	Sosthène COTTENTIN 41 ans, agent d'affaires.	grand panier à bouteilles, en osier, acheté garni de vin, avec l'argent du crime.	à bout de bras, par les assassins, au cours de la nuit ayant suivi le crime, abandonné dans la rue des Moulins.	par strangulation à la corde, rue Neuve-des-Bons-Enfants.	coiffe du chapeau demeuré sur la tête de la victime, marquée à son nom : Cottentin.	André LEPELEY des LONGS-CHAMPS fils de famille, 25 ans, Jean Héluin, 20 ans.	vol de traites impayées	guillotiné en Grève, le 21 juillet 1810
22 novembre 1842 aux diligences d'Orléans.	Pierre BOISSELIER 37 ans, garçon de recettes.	grande malle noire enregistrée pour la diligence de Toulouse.	à dos d'homme par un commissionnaire de la gare des messageries d'Orléans.	par égorgement, et dépeçage dans une chambre d'hôtel.	une reconstitution de la tournée de l'encaisseur montra qu'il avait disparu à l'adresse de Montély.	François MONTELY 35 ans, agent d'assurances, descendu à l'hôtel de l'Europe.	vol de la recette : 8.304 fr.	guillotiné à Orléans, le 8 avril 1843
10 juin 1843 en gare de Fergersheim.	Femme X... âge de 40 à 50 ans initiales B. G.	une caisse provenant d'une usine de Mulhouse et transformée en malle.	à bout de bras, par deux femmes, de Mulhouse à Dornach, ville ou à lieu l'enregistrement pour Fergersheim.	par égorgement et dépeçage dans l'auberge Blétry ?	en dépit de deux remarquables verrues au visage, la tête de la victime « conservée 20 ans dans un bocal d'alcool » ne fut jamais reconnue.	BLÉTRY et sa maîtresse ? aubergistes, route d'Altkirch, à Mulhouse.	vol d'un sac à main de bijoux	deux procès d'assises deux acquittements à la faveur du doute
30 janvier 1841 en gare d'Orléans.	POIRIER-DEFONTAINES marchand de bronzes d'art 422, rue Saint-Honoré, à Paris.	grande malle de voyage, enregistrée, le 6 juin, au nom d'un nommé Moreau, inexistant.	en voiture à bras, par deux commissionnaires, jusqu'en gare de Paris-Orléans.	à coups de marteau sur la tête, au domicile de la victime.	les vêtements retrouvés sur la victime permettent d'identifier et d'arrêter facilement l'assassin.	Ferdinand VIOU 22 ans, domestique du marchand de bronzes.	vol minime d'argent et de bijoux ?	guillotiné, à la Barrière St-Jacques, le 18 juin 1851
15 septembre 1854 à Paris en gare de Lyon.	Moïse Isaac WANL horloger à Loche (Suisse) de séjour dans la capitale.	caisse-malle en bois blanc, de 1 m. 47 de longueur, achetée d'avance à la mesure de la victime.	dans une voiture de place hélée au hasard, par deux jeunes gens.	par enfoncement total du crâne, dans un rez-de-chaussée de la rue du Petit-Pont le 11 septembre.	la victime avait indiqué à des amis qu'il quittait l'adresse du rendez-vous d'où il ne devait pas revenir.	Victor DOMBEY 20 ans, horloger en chambre.	vol de 12.000 fr. de montres	guillotiné, place de la Roquette, le 7 décembre 1854
18 avril 1878 en gare du Mans.	Liberre LIMOUSSE Veuve GILLET marchande de beurre.	malle en bois blanc achetée au carreau du Temple.	en fiacre, des grands boulevards à la gare de Paris-Orsay enregistrement pour le Mans.	à coups de marteau, achèvement de la malle, à la suite de la découverte de débris humains dans un hôtel de la rue Poliveau, à Paris.	l'identification des assassins précède celle du cadavre de la malle, à la suite de la découverte de débris humains dans un hôtel de la rue Poliveau, à Paris.	Aimé BARRÉ et Paul LEBIEZ 26 ans l'un et l'autre, élèves en pharmacie.	vol des économies de la veuve	guillotiné, place de la Roquette, le 7 septembre 1878
9 mai 1884 à Paris dans un hôtel.	Francis LEBON marchand de volailles.	malle de voyage de 1 m. 20 de long, retrouvée vide dans un hôtel, 1, rue Jules-César.	à dos d'homme, par un commissionnaire appelé au domicile même de l'assassin.	à coups de marteau et dépeçage au 28, rue de Lyon, le 26 avril.	le cadavre ressorti de l'hôtel, coupé en deux, est jeté dans la Seine proche, mais repêché aussitôt.	Félix MIELLE garçon de café.	homosexualité et vol	condamné à mort le 6 mars 1885 et gracié
13 15 août 1889 à Millery et Saint-Genis-Laval près de Lyon.	M ^e COUFFÉ huissier, 148, rue Montmartre, Paris.	grande malle retrouvée brisée à quelques kilomètres du cadavre, portant étiquette enregistrement à Paris, le 27 juillet 1889.	en fiacre jusqu'à la gare de Lyon; en fourgon postal, jusqu'à Lyon; en fiacre le long des rives du Rhône, vers Millery.	pendaison par surprise, puis strangulation dans une garçonnière, 3, rue Tronson-du-Coudray.	aveux de Gabrielle Bompard au riche ami qui la ramenait de New-York en France et la força à se constituer prisonnière.	Michel EYRAUD aventurier et souteneur avec complicité de sa maîtresse.	vol considérable qui ne put être réalisé	guillotiné, place de la Roquette, le 3 février 1891. Sa complice : 20 ans de travaux forcés
15 mai 1889 en gare de Couville (Manche).	Julien DELAHAEFF 22 ans, étudiant.	malle de voyage achetée 23 fr. 95 au Bazar de l'Hôtel-de-Ville et remplie de son la veille du crime.	en fiacre, successivement déposée aux gares de Montparnasse et de Lyon, finalement enregistrée à la gare Saint-Lazare.	à coups de hachette et de tisonnier sur la tête av. de Versailles.	voulant réclamer la malle pour aller la jeter à la mer, à Villers, les assassins survinrent à l'instant même où le cadavre venait d'être découvert.	Jean AUBERT, alias CASTEL courtier en vins, avec la complicité de Marguerite DUBOIS.	vol d'une collection de timbres de 10.000 fr.	travaux forcés à vie. Sa complice : 3 ans de prison
30 août 1901 à Malakoff dans un garde-meubles.	Casimir LARMET employé des P. T. T.	grande et haute malle de voyage déposée au garde-meubles de M ^{me} Avenel.	en fiacre, de Paris à Malakoff, 160, route de Châtillon.	à coups de revolver au domicile du ménage, 3, rue de la Croix-Nivert.	dans un hôtel de Cavaillon, trois jours après la découverte de Malakoff, une femme se suicide après avoir tué son fils et écrit l'aveu de son crime.	Claire BASSING d'origine allemande, maîtresse de la victime.	neurasthénie délirante	dossier clos
6 août 1907 en gare de Marseille-Saint-Charles.	Emma LEVIN d'origine danoise, 60 ans, rentière.	grande chapelière plate, achetée avant le crime.	par le fourgon postal, de Monte-Carlo à Marseille.	à coups de masse sur la tête et dépeçage dans la villa Messini.	en gare de Marseille, les porteurs chargés de réexpédier la malle à Charing-Cross voient le sang suinter et alertent la police.	Vere GOLD 58 ans, châtelain irlandais et sa femme Marie GILRODIN, d'origine française, 60 ans.	vol de 800 fr. d'argent et de 13.000 fr. de bijoux	femme Gold condamnée à mort et le mari, aux travaux forcés à vie
3 août 1920 en gare de Nancy.	Georges WEISMANN dit BESSARABO Roumain, 3, square La Bruyère, brasseur d'affaires.	grande chapelière kaki de 58 x 81 cm. étiquetée à « Mme Garnier, en gare de Nancy ».	descente de la malle de l'appartement à la rue, par la mère et la fille, puis chargement dans un taxi.	coup de revolver tiré à bout portant, pendant le sommeil.	la disparition de M. Weismann-Bessarabo, signalée par ses amis à la police, amène perquisition révélatrice et aveux de sa fille, Paule Jacques.	Marie-Louise GRONÈS veuve Paul Jacques et littérature Hera Mirtel, 52 ans, complicité de sa fille.	haines d'intérêt	condamnée à 20 ans de travaux forcés, le 22-6-1921, déçédée à Rennes le 22-3-1931
18 août 1921 à Paris en gare de Lyon.	Léon BOISSIÈRE concierge, 25, rue de Constantine.	grande malle-panier en osier mise au rebut.	conduite en taxi de la loge à la gare de Lyon et mise en consigne.	coup de revolver à bout portant dans le ventre.	soupons et dénonciations de la part de deux porteurs invités par l'assassin à aller jeter la malle dans la Seine.	Marius GOUNAUD 22 ans, dévot, neveu de la victime.	vol crapuleux	guillotiné, boulevard Arago le 18 août 1922
18 juillet 1926 à Paris dans la rue.	Suzanne DELUCE 25 ans, fille de salle.	caisse-malle en bois blanc spécialement fabriquée.	portée à la main et abandonnée derrière l'église Saint-Etienne-du-Mont.	décès au cours d'un avortement 47, rue de la Mont-Ste-Genève.	proximité de la maison du drame et du point d'abandon de la malle.	Mme HEYER, née DERLY et Marcel LAMARE, son ami — tous deux 24 ans.	faiseurs d'anges	
14 septemb. 1929 en gare de Lille.	Frédéric RIGAUDIN comptable, fils de Mme Blanc, assassinée le 4/4/29, 1, place Emile-Landrin.	malle en osier à l'état de neuf portant l'étiquette « GOLCHTIN, 180, rue de Paris, Lille ».	amenée en taxi, le 9 septembre, en gare du Nord et enregistrée à un nom inconnu, à l'adresse indiquée.	par strangulation précédée de coups sur la tête. Est-ce rue St-Gilles ?	l'odeur de putréfaction émanant de la malle la fit ouvrir. Sur la victime, papiers d'identité. Les mensonges du tailleur Almazoff, ami intime de Rigaudin.	Michel ALMAZOFF ? tailleur, puis chauffeur de taxi, n'avait contre lui aucune preuve décisive.	jalousie ou vol crapuleux ?	premier non-lieu retentissant de M ^e J.-C. Legrand
25 février 1935 à Aubervilliers dans un mur.	Séverine JORAM Martiniquaise, 38 ans 140, rue des Cités.	petite malle en bois achetée à Marseille par l'assassin.	cachée sur place, transformée en cheminée sous un lit de ciment très épais.	par strangulation pendant le sommeil, en juin 1934.	pareille cachette obligeait le locataire à ne plus jamais quitter son logis sans que tout se découvre. Ce qui arriva.	Ange-Jean-Chrysostome SOLEIL 36 ans, comptable, condamné pour bigamie.	crime passionnel	20 ans de travaux forcés, le 16-10-1936
9 février 1936 à Rouen dans une cave.	Alice GAUTHIER 26 ans, danseuse.	caisse commerciale déposée dans la cave d'un café ami.	transportée en plein jour sur une voiture à bras, le 16 décembre.	d'un coup de carabine au domicile de la victime, 10 rue de la Savonnerie.	dans la cave du débit Loisel, 96, rue Neuve, ce sont les rats qui mirent à jour le cadavre décomposé, en rongant tout un côté de la caisse.	Gaston POULAIN 27 ans, docker de Rouen.	dépit amoureux	condamné à mort et gracié
5 décembre 1936 à Nice.	Marie-Anne ARBEL 14, avenue Félix-Faure, Nice.	malle en « juta » 1 m. 40 x 48 x 56, achetée le 30/9, 55, rue Gioffredo.	en taxi, gare Nice; en fourgon postal, jusqu'à Avignon; puis en taxi, jusqu'à Viviers (Ardèche) ?	Strangulation ? dépeçage ? au domicile de la disparue.	Achat de la malle par Egender, le 30/9. Témoignages de deux voisins l'ayant vu descendre la malle lourdement chargée. Témoignages accablants du chauffeur Coq et de Thérèse Butaffoghi.	Robert EGENDER agent d'assurances.	vol crapuleux ?	20 ans de travaux forcés
17 janvier 1939 à Paris dans un hôtel.	Victor JUGUET 26 ans, livreur 124, rue Saint-Maur.	malle couleur noire cerclée de lattes de bois verni, d'un modèle courant, état de neuf.	montée à bout de bras, par deux hommes — dont le navigateur — au cours de la nuit du 2 au 3 janvier, dans la chambre 13 de l'hôtel Marengo, 156, rue Saint-Honoré.	par égorgement ou rasoir. Où ?	un relevé de recettes de livraisons retrouvé dans les poches du mort permet de l'identifier en 48 heures.	Henri PRODON ? 31 ans, navigateur ?	homosexualité ?	

DOCUMENTS TIRÉS DES TABLETTES CRIMINELLES D'EMMANUEL CAR

Copyright by Emmanuel Car and Détective 1939.



Cette sacrée Vérité... par Simone France

LUNDI. — Il faut croire que le modeste employé des postes Armand Camy en avait assez d'attendre la sollicitude gouvernementale qui devait augmenter son traitement. On en parlait toujours ; ça ne venait jamais. Camy, estimant sans doute qu'il est plus sûr de se servir soi-même, mit au pillage les plis recommandés passant par ses mains. Astucieusement, il s'attaqua aux lettres contenant des billets de banque français ou étrangers. Il escamota cinq plis : un million ! Ce n'est pas tant sa pauvre femme et son enfant qui lui coûtaient cher ; ils ne voyaient que la couleur de l'argent honnêtement gagné. Mais Camy avait deux passions : une maîtresse, Anne Demeure, et les chevaux de course. La pouliche était particulièrement ruineuse. Camy, sans illusion sur la valeur de ses charmes, comblait de cadeaux et couvrait d'or la demoiselle qui, par ailleurs, faisait des galops d'essais amoureux dans la rue des Lombards. Ainsi accommodait-elle son esprit de lucre et son désir de luxure.
Camy est à la Santé. Une retraite de fonctionnaire infidèle, quoi !...



MARDI. — Que ceux qui n'ont jamais aimé jettent le premier sarcasme à la jeune femme de chambre Georgette Berthoux.
Elle a vingt ans et une véritable passion pour un jeune homme dont elle n'est pas sûre qu'il lui rende sa chaude tendresse. Voulant sur ce point, acquérir certitude, elle ne trouva rien de mieux que de s'adresser à la célèbre pythoïsse Djinna qui, sur le champ de foire de Nice, dispensait sa voyance à raison de cinq francs par client, ce qui prouve — entre parenthèses — que les génies sont modestes et savent se contenter de peu.
Notez que Panurge, qui était un sage ainsi que chacun sait, ne montra pas plus de sagesse pour savoir s'il serait cocu après mariage. A prix d'or, outre les philosophes et les juristes du royaume de Gargantua, il consulta un maître fol, un sourd-muet, une pythie de village. Il n'en coûta que trois mille francs à Mlle Berthoux qui, pour ce prix, eut l'assurance que Djinna ferait le nécessaire auprès de Zoroastre et de Vénus et d'Apollon.
Un peu d'espoir, cela vaut bien 3.000 francs...

MERCREDI. — Ci-dessus, vous avez lu (du moins je l'espère) que Djinna se faisait fort de rendre son ami volage à une amoureuse inquiète, à la seule condition qu'elle fit aux dieux quelques présents. Les dieux ont, de tout temps et en toutes religions, exigé des sacrifices. Les dieux n'ont pas seulement soif, ils ont faim...
Mme Léontine Clanet, à Mirepoix (Ariège) faisait mieux. Elle n'avait pas, comme Mme Djinna, l'avantage d'être en relation suivie avec les dieux de l'amour.
Elle travaillait dans le palpable, dans le scientifique. Moyennant vingt francs, elle prétendait rendre la vue aux aveugles et la souplesse aux paralytiques, grâce à une pommade ayant pour base des os humains pulvérisés. Si j'en crois les livres de comptes de la guérisseuse, les aveugles et les paralytiques sont, de nos jours, beaucoup moins clairvoyants — si j'ose dire — que du temps du fabuliste où ils avaient trouvé, sans bourse délier, un soulagement à leurs maux.
« Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi. »



JEUDI. — Il existe toute une littérature — d'ailleurs charmante — sur la détresse des petits ramoneurs. De Jean Rameau ou de Jean Richepin (mais je crois plutôt qu'il s'agit de Rameau) vous avez lu la mort, dans la neige, de deux petits ramoneurs.
« Et la neige leur fait un lit
Aussi blanc qu'un manteau d'hermine...
La mort doucement les a pris. »
Vous connaissez l'émouvante poésie du petit Savoyard qui ramène à sa mère au logis, quelques pièces d'argent et deux miches de pain blanc. Eh bien ! comme diraient les médecins de Molière, nous avons changé tout cela.
A Reischoffen, le ramoneur municipal, en nettoyant une cheminée, a trouvé pour un kilo et demi de pièces d'or. Je ne sais pas combien ça fait de milliers de francs, ne consultant jamais la rubrique des cours des métaux précieux, pour la bonne raison que le métal fabuleux ne hante pas mon sac à main... mais je sais bien qu'il va me falloir fermer mon cœur, après cela, à l'infortune des ramoneurs. Dieu ! que je perds chaque jour des illusions !...



VENDREDI. — Il ne faudra pas trop de l'habileté bien connue de M. Jean Zay pour résoudre ce problème, car ni l'algèbre ni les calculs transcendants ne lui peuvent être d'aucun secours en ce cas. (Je doute d'ailleurs qu'il connaisse l'algèbre et les maths spéciales.) Lorsque les éducateurs de la jeunesse se mettent en grève, M. Jean Zay peut prendre des sanctions, mais lorsque les écoliers — c'est le cas à Flétré, près d'Hazebrouck — se mettent en grève, que peut faire la férule de M. Jean Zay ?
Ces enfants ont ainsi manifesté contre la municipalité qui avait coupé le courant électrique alimentant l'école. Si je comprends bien, ils refusent d'étudier parce qu'on veut leur enlever les moyens en les laissant dans les ténèbres. A leur âge, j'aurais, tout à l'inverse, manifesté ma joie pour ce courant coupé. Ça m'aurait épargné les frais d'imagination auxquels je me livrais, chaque matin, afin d'inventer une maladie nouvelle de nature à forcer l'amour maternel à me laisser au lit. Je vous le dis, en vérité, il n'y a plus d'enfants ; ils se conduisent aussi bêtement que les grandes personnes.



SAMEDI. — L'Armée du Salut jouit d'un si grand prestige que même les escrocs hésitent à commettre sous son couvert leurs méfaits. C'est bien là-dessus que spéculait Albert Serste.
Et les petits enfants d'Espagne sont si malheureux, si innocents de l'inexorable lutte fratricide que se livrent leurs parents, qu'il faut avoir l'âme bien noire pour exploiter cette misère. Paul Vandenhove et Marcel Dutheil réunissaient les qualités requises. Ils achetaient des costumes d'enfants chez des négociants qu'ils réglaient avec des chèques sans provision. L'un disait être capitaine de l'Armée du Salut ; les deux autres, mandatés par le gouvernement catalan.
Pour compléter leur mauvaise blague, les escrocs indiquaient à chacune de leurs victimes, comme siège social de l'association, le numéro 127 du boulevard Diderot, à Pantin, où est le cimetière. Peut-être voulaient-ils signifier ainsi à leurs dupes qu'elles pouvaient faire leur deuil des vêtements livrés, qu'il ne leur restait que leurs yeux pour pleurer et les chèques pour sécher leurs larmes.

DIMANCHE. — Il est bien connu que l'amour, comme la foi, soulève des montagnes et qu'on se bat souvent pour les yeux d'une belle. Les Grecs et les Troyens combattirent dix ans pour la femme de Ménélas, ravie par le fils de Priam, et si les peuples, maintenant se jettent les uns contre les autres pour des idéologies — qu'ils disent — les particuliers en sont restés aux bagarres, heurts, estocades, aux yeux pochés et aux ventres troués afin de complaire à quelque jolie fille. Mais ce qui est plus rare, c'est le cas de Leonardo Brezzo qui, pour fuir sa femme, s'était engagé dans la milice frontalière où elle le relança. Décidé à tout et préférant la mort à la vie conjugale, notre homme contracta un second engagement qui l'éloignait davantage. Il vient « d'en prendre » pour cinq ans dans la légion. C'est un joli cas de constance dans l'inconstance ; de ténacité dans la fuite. L'amour en la fin de l'amour peut provoquer les mêmes effets et menez l'un et l'autre vers l'héroïsme.



LA JUSTICE DES HOMMES

DE TROUBLANTES VAPEURS

On peut être Suisse et protestant et s'appeler Léger. Personne ne protesterait et si le grand et gros monsieur que je vois dans le box des accusés de la 17^e Chambre, s'en était tenu là, il n'aurait pas à subir les rigueurs de la justice française. Taillé sur le modèle des rudes montagnards pourquoi a-t-il voulu jouer aux éphèbes dans un bain de vapeur parisien ?

Evidemment, il peut arguer qu'il désirait maigrir, devenir encore plus léger, mais ce mauvais calembour ne peut servir d'excuse ; il prétend qu'il n'est point de bains de vapeur en sa ville helvétique et qu'il voulait compléter son éducation.

Première imprudence, car chacun sait, à Paris, que ces établissements, pour la plupart, sont dangereux pour le cœur, non pour le cœur-viscère, mais à cause des sentiments qui s'y nouent, très souvent, entre personnes du même sexe, ce que n'ignore point la police des mœurs.

Notre Suisse commît une seconde imprudence. Pour se donner le courage de sauter ainsi dans l'un des cercles de l'enfer parisien, il but deux ans de nos pères, non suisses parce qu'ils sont prohibés à Paris, mais non moins nocifs. Les deux ans, la vapeur émolliente, tous ces corps nus, jeunes et tendres qui faisaient devant lui de coupables mignardises, l'occasion, l'anonymat, un bel éphèbe qui commença de le taquiner en l'aspergeant d'eau d'abord avant de préciser ses intentions perverses, tout cela le troubla au point qu'il entra dans la ronde infernale et qu'il y joua si bien son rôle, qu'un inspecteur de « la mondaine », soucieux peut-être de sa santé, le pria de cesser des exercices amoureux faits à l'envers de l'habitude. Le Tribunal tient compte au Suisse de son ignorance des mœurs parisiennes et de s'être laissé attendrir par la vapeur jusqu'à en perdre la notion du recto et du verso ; il ne lui inflige qu'un mois de prison avec sursis. Pendant cinq ans, s'il veut profiter de la loi Béranger, notre Suisse ne devra plus regarder le revers des choses et être moins léger qu'il n'a été ce jour-là...

Le bouif brutal

DEPUIS qu'il était sans travail, les doigts démangeaient à André Bouic, ouvrier cordonnier.

J'ai remarqué que les cordonniers étaient des contemplatifs, des philosophes. A rapetasser les chaussures, on prend la mesure de l'humanité. Ce n'est pas beau à voir des vieux souliers, ni agréable à sentir ; toute la boue, toute la sueur, toute la crasse, toute la sale vie des hommes affluent là, s'y cantonnent et c'est le cordonnier qui est chargé de refaire toutes ces laideurs. On comprend qu'il a besoin d'être un sage.

Tant qu'il tira sur l'alène, André Bouic le fut. Mais chômeur, il s'aigrit. Sa maîtresse le quitta. Bouic, qui regrettait peut-être de ne pas faire travailler ses outils, prit son tranchet et alla tailler le cuir de son ex-amie de quatre coups de son outil.

L'hôtelier fut témoin, et lui-même assez maltraité.

La femme et l'hôtelier s'accordent encore pour soutenir que Bouic buvait.

— Elle ne me donnait que treize sous par jour, rétorque-t-il, c'est tout de même pas avec ça qu'on peut se saouler.

L'avocat de Bouic qui devrait avoir au moins assez de lettres pour avoir lu Molière, soutient que Bouic a frappé par dépit amoureux (dans le *Dépit Amoureux* de Molière, maître, personne ne frappe à coups de tranchet et seul, Mascarille, le valet, reçoit un soufflet de Lucile).

L'excellent président de Clavel qui, lui, a lu Molière et bien d'autres choses, et qui connaît le cœur humain, sourit avec indulgence quand le maître dit :

— Le dépit amoureux exista de tout temps et Molière ne fit qu'en écrire d'une façon aimable.

Mais si le bon président peut pardonner à ceux qui taillent, coupent et assassinent Molière, il ne peut pardonner à ceux qui taillent, coupent dans le cuir d'une femme et il condamne André Bouic (non ! pardon, André Bouic) à 3 mois de prison.



SENS INTERDIT

M JEAN COTIERS, crémier à Montmartre, errait, dans la nuit du 2 au 3 décembre, place du Châtelet. Le crémier avait bu trop de vin et il avait perdu le sens de l'orientation.

Vint à passer une dame, dont la profession consiste à reconforter les messieurs seuls.

— Où est-ce que c'est Montmartre ? demanda M. Cotiers à l'inconnue.

— Tu lui tournes le dos, répondit-elle et elle ajouta, compatissante : « Je vais te conduire au métro. »

Ils firent quelques pas ensemble ; charmé de trouver tant d'obligeance, le crémier ne voulut pas être en reste d'amabilité.

— ... Je t'offre un verre. Et quand le verre fut pris, il compléta l'invitation :

— Puisque tu as été si gentille, je t'emmène chez moi.

La dame accepta.

Si Jean Cotiers, homme marié, avait décidé de conduire au domicile conjugal, sa « rencontre », c'est qu'il était seul, cette nuit. Sa femme était allée coucher chez Mme Cotiers mère, souffrante.

L'aubaine n'était pas à négliger. Le crémier et la jeune femme arrivent au domicile. Petit souper, pour se mettre en train, avec une bonne bouteille.

— Tu me plais, s'écria à la fin du repas le crémier, et je te veux.

C'est bien ce que pensait l'invitée. Mais donnant, donnant.

— Je veux 100 francs.

Le crémier cherche dans le tiroir-caisse ; il était vide. Mme Cotiers, épouse prévoyante, l'avait vidé avant de partir chez sa belle-mère. M. Cotiers propose alors de régler sa dette le lendemain. Mais une femme du Sébasto ne fait pas crédit ; l'amour, ça se paie comptant. Elle refuse le marché. Il la gifla.

— Je t'aurai quand même.

Il lui attache les poignets avec une ficelle ; elle se dégage, elle crie. Finalement, un armistice est conclu ; elle accepte de se mettre au lit.

Dans le lit, le libidineux crémier a des « envies » qui ne sont pas conformes au jeu normal de la nature. La dame a des principes et refuse de se soumettre au caprice de son compagnon. Comme il n'y

a rien à faire, le crémier dont le cerveau est encore agité par les vapeurs du bourgogne qu'il vient d'absorber, a une idée saugrenue.

Il tient décidément à pénétrer par une issue interdite et comme la voie lui est barrée par un refus énergique il essaie de transiger avec une bougie. C'est à une bougie qu'il s'efforce de faire prendre ce chemin illicite.

La dame hurle plus fort encore. Si elle a refusé l'hommage du mâle, à la poupe, ce n'est pas pour le recevoir d'un bâton de cire. Elle crie, elle saute du lit et se sauve dans le plus simple appareil. Nue, totalement.

Elle descend l'escalier, réveille la concierge qui lui prête un peignoir et alerte Police-Secours, qui la reconduit chez elle, rue Riquet.

Le lendemain matin, Mme Cotiers et sa belle-mère (guérie de son indisposition) rentrent à la maison. Le crémier, que les incidents de la nuit n'ont pas troublé, ronfle puissamment.

Et tandis que Mme Cotiers met de l'ordre dans sa boutique, un jeune homme, qui se prétend électricien, franchit le seuil. Son regard est irrité.

— Votre mari, dit-il à Mme Cotiers, a détourné ma sœur, il lui a pris 100 francs et a gardé ses vêtements. Je viens reprendre les vêtements et le billet.

La crémère est stupéfaite. Elle va dans la chambre où son époux dort toujours dans une béatitude intégrale et elle aperçoit, en effet, une jupe, un corsage, des bas, des chaussures de femme et son parapluie, qui n'était pas celui de M. Chamberlain.

L'« électricien » suit Mme Cotiers. Il réveille le crémier : « ... Je vais te crever ! »

M. Cotiers, en chemise, est tiré du lit. Une bataille s'engage. Le « frère » vengeur (qui n'était que l'amant de la dame) jette un bocal sur M. Cotiers, puis il prend un bidon de lait et le lance contre la glace de la boutique...

Ce drame a été jugé par la 14^e Chambre correctionnelle. Le bon « frère », Roger Tourret, a été condamné à deux mois de prison et 25 francs d'amende.

Le crémier a juré de ne plus ramener de dames chez lui. J. M.

LE BOXEUR AIME ET FRAPPE

P ENDANT trois ans — la durée minimum d'un bail — ils s'aimèrent peut-être (il ne faut décourager personne et l'on voit, après tout, des sentiments plus durables). Elle était couturière et lui s'occupait vaguement de culture physique. Du moins, le disait-il à son amie qui, honnête et laborieuse, subvenait toute seule aux besoins du couple. C'est à croire que la culture physique, si elle développe les muscles, ne grossit pas la bourse. Un jour, les élèves désertèrent complètement la salle ou le directeur se lassa de son moniteur. Toujours est-il que, de ce moment, le moniteur se montra brutal vis-à-vis de son amie. Etait-ce pour entretenir ses muscles ou voulait-il par la force, lui faire entendre que lorsqu'on est jeune, jolie et aimante, on a mieux à faire que des robes ; que, par exemple, les brasseries bien fréquentées ou un vieil ami généreux valent mieux qu'un dé à coudre, toutes choses qu'il ne pouvait faire entrer dans l'esprit de la jeune femme, malgré les ressources d'une dialectique serrée.

Lasse de servir de punching-ball, elle le quitta. Mais il ne se tint pas pour battu. Un moniteur de culture physique a, de son corps et de ses avantages, une haute opinion et ne se tient jamais pour battu. Il la relança et même, un soir, il força sa porte (ce qui est l'enfance de l'art pour un boxeur) et lui vola ses économies.

Devant les juges, il ne fait plus d'effets de torse. Il est piteux, humble, repentant.

— Trouvez-moi du travail, pleurnichet-il ; je rembourserai.

Le président de Clavel l'envoie pour quatre mois en prison où il travaillera à confectionner des chaussons de lisière, ce qui lui rappellera, un peu, par la base, les temps glorieux où il fréquentait les salles de culture physique.

Le client déçu

DANS les maisons de tolérance, il va de soi qu'on peut tolérer beaucoup de choses, mais tout de même pas de casser la vaisselle, d'injurier et de frapper le personnel, ce que fit, l'autre soir, M. Joyeux, qui ne l'était pas lorsqu'il se conduisit aussi mal et qui l'est encore moins, aujourd'hui, devant les juges.

— Sans compter que vous avez été la cause d'une bataille entre deux de ces « dames », dit le président, tout en compulsant les rapports de Police-Secours qu'il avait fallu alerter.

— Monsieur le Président, je vais tout vous dire...

— Doucement, monsieur Joyeux, dites tout si vous voulez, mais en latin, car le latin, tout le monde sait ça, en ses mots, brave l'honnêteté.

M. Joyeux ne connaît pas le latin. Force nous est d'apprendre en clair qu'il était ivre et qu'il désirait seulement participer en spectateur immobile aux ébats de deux jeunes et agréables personnes que, par une funeste erreur, il avait mal choisies, puisqu'elles se détestent. De sorte qu'elles ne voulurent pas se rendre à la joviale proposition de l'ivrogne et que, même, des mots, elles en vinrent à se tirer leurs blonds cheveux et à s'égratigner légèrement leurs jolis minois. La patronne intervint :

— Vous êtes ici, mesdames, pour faire ce que les clients désirent.

— Entendu, avec les hommes, mais, avec les femmes, ça me donne le mal de mer, objecta Fanny.

C'est alors que M. Joyeux devint brutal. Huit jours de prison et cinq francs d'amende pour le ramener à une plus saine compréhension de l'amour et des règles de la tolérance.

Les neuf comptes rendus d'audiences, non signés, de cette double page sont de notre collaboratrice

SIMONE FRANCE

L'Afrique vous parle

DÉSEUVRÉE, Madeleine Leroux promenait ses seize ans et sa grâce enfantine dans le jardin des Plantes. Son malheur vint que ses yeux, au lieu d'admirer les fleurs multicolores, les serres pleines de plantes exotiques ou les animaux sauvages, tombèrent sur un jeune et beau Marocain de 28 ans, Caïd-Taër, qui, lui, n'était pas là pour s'amuser.

Il la conduisit à son hôtel, pour lui faire les lignes de la main, disait-il. Là, il lui parla des lions, des gazelles, des hyènes, des chacals, des palmiers géants et des baobabs nains, en somme, il lui parla du pays.

Elle écouta l'endormeur, alternant le chant berceur des mots que l'on aime à entendre à seize ans (et même plus tard) et la fureur pénétrante du mâle impérieux qu'on aime parfois à sentir à seize ans (et surtout plus tard). Le lendemain, inapaisée, elle revint à l'hôtel, mais elle n'y trouva pas son lion ; un camarade occupait la chambre. Oublia-t-elle tout de suite les ivresses de la veille ou voulut-elle comparer les mérites respectifs des deux Africains ? Je ne sais ; elle ne le dit pas à la barre, où elle apparaissait un peu gênée, mais elle avoua qu'elle se donna à ce nouvel assaillant avec la même générosité, avec la même fougue qu'à Caïd-Taër. Et le lendemain, l'habitude étant prise et l'appétit lui venant en mangeant, elle revint à l'hôtel. Cette fois, elle retrouva son Caïd. Il ne lui fit pas de reproches, mais il lui apprit de nouvelles caresses qui la laissèrent pantelante, gorgée de luxure.

C'est alors qu'il dévoila ses batteries en soulevant les rideaux de la fenêtre et en lui montrant, dans la rue, des femmes qui travaillaient pour lui depuis plusieurs mois. A mon avis, il choisit mal son temps pour essayer d'enrichir son cheptel. C'était avant la leçon d'amour, et non après, lorsque la jeune fille fut assouvie, qu'il eût dû proposer le trottoir. Les grands conquérants commettent de ces erreurs et l'orgueil, souvent, les perd ; celui-là crut qu'après la démonstration fulgurante de ses dons, après la chaleur des étreintes passionnées, le fruit était mûr.

Le fruit vert n'était pas mûr. Madeleine prit peur de se savoir tant de concurrentes et de n'être qu'un jeton dans ce jeu de dames ; elle dit tout à ses parents, qui portèrent plainte.

Le procureur de la République reconnaît qu'il y a eu attentat à la pudeur, moralement ; mais il voit Madeleine si peu repentante qu'il relaxe, à grand regret, le beau Marocain, le ravageur des cœurs assoiffés, qui pourra continuer sa chasse au jardin des jeunes filles en fleurs.

Prenez les clous...

POUR la première fois, je vis comparaître une étudiante devant la correctionnelle et le développement des débats m'apprend que si l'on enseigne beaucoup de choses à cette jeune personne, on ne lui apprend pas la politesse qu'on doit aux représentants de l'autorité.

Elle est vive, elle est mignonne, C'est une bien jolie personne... comme dit la chanson et, ce qui ne gêne rien, elle n'a que 18 ans. Quel dommage qu'elle n'aime pas les passages cloutés ni les agents qui veulent les lui faire emprunter. Pour l'avoir tenté, un gardien de la paix s'est entendu, l'autre jour, appeler de toutes sortes de noms très désobligeants et de nature, en public, à nuire au prestige de son uniforme. Peut-être eût-il fait mine de ne rien entendre, car son insulte était bien jolie, mais elle jeta la flèche du Parthe en pleine figure de l'agent : « Vous avez bien, dit-elle, la figure d'une petite vache ! »

Oh ! petite Simone Barreau, qui eût cru que de si gros mots puissent sortir d'une si jolie bouche ; dites-moi, qui l'eût cru ? Le bon président de Clavel vous admoneste gentiment, spirituellement.

De quels qualificatifs accablerez-vous vos futurs disciples si, déjà, vous épuisez votre vocabulaire d'injures sur un jeune et bel agent ? Je veux bien que vous soyez une éducatrice de la jeunesse, mais la syntaxe et la terminologie de Mme Angot ne vous conviennent pas. Je vous condamne à 25 francs d'amende. Reprenez vos cours, mais passez entre les clous sur le chemin de la Faculté.

Des goûts et des couleurs

TANT qu'il n'eut que ses 12 francs par jour d'indemnité de chômage, Robert Gallet ne pensa guère à la femme. C'est que (maître Jean François Rabelais nous l'apprend dans son tiers livre) l'amour fait mauvais ménage avec la faim : ventre affamé n'a pas de bas-ventre.

Mais voilà qu'il lui chut sur la tête un petit héritage ; il en perdit l'esprit jusqu'à venir à Paris où chantent tant de sirènes et qui est parsemé de tant d'écueils.

Rue Grenéta, une jeune femme lui sourit. Ce fut sa perte.

Flatté, Robert Gallet écouta les aimables propositions de la jeune femme brune, mais il fut un peu ennuyé lorsqu'elle lui demanda d'emmener dîner avec eux une amie, une plantureuse fille, aussi blonde que l'autre était brune. Robert Gallet a, sur ce point, une idée ferme : il aime les brunes, et les blondes lui semblent fades. C'est son droit après tout. Il fit litière de son goût, tant la brune lui plaisait et tant il craignait de la perdre en la mécontentant. Il leur offrit donc à dîner. Oh ! un dîner modeste, un dîner de chômeur qui n'a pas oublié les jours noirs, puisque l'addition, pour eux trois ne fut que de 56 francs. Mais, de même que la faim vient en mangeant, la soif vient en buvant, et, lorsqu'ils entrèrent dans l'hôtel habituel des deux femmes, ils en étaient à leur troisième bouteille de champagne ; une par tête : juste répartition des agapes. Là encore, il demanda la permission de rester seul avec la brune ; décidément, la blonde ne lui revenait pas. Il n'était pas depuis dix minutes avec la brunette, tous deux n'en étaient encore qu'aux prémices de la bacchanale, lorsqu'on frappa à la porte vitrée de la chambre. C'était encore la blonde ! Elle y tenait, pensez-vous, cette femme à goûter du provincial !...

Non ! ce n'était pas ça ; elle voulait seulement apporter à son amie le renfort de ses mains expertes. Entendez bien ce que je veux dire : non expertes aux

jeux d'amour, mais expertes à fouiller les poches et à en extraire les objets de valeur, spécialement les portefeuilles lestés d'un héritage.

Le provincial, en voyant derrière la vitre la tête de la femme qu'il abhorrait, ne vit pas blond mais rouge. De rage, il jeta ses chaussures contre la porte, ce qui n'empêcha point la trouble-fête de pénétrer dans la chambre. Là, pour le calmer, les deux femmes lui sautèrent au cou, l'embrassèrent follement, lui firent mille caresses, pendant que la brune disait :

— Elle va s'en aller, mais elle a, pour toi, un tel béguin !...

En effet, elle s'en alla, et la brune la suivit, et l'hôtelier, qui n'aime ni le bruit ni le bris de vitres, les remplaça mais pour d'autres exercices. Lui, ne réclama que 50 francs à cause du carreau brisé. Robert Gallet, homme juste, voulut payer.

Il s'aperçut alors que son portefeuille s'était envolé avec les deux grues et avec les 2.000 francs qu'il contenait.

Rien de tel pour dégoûter un homme des brunes et des blondes. Par chance, la mode lui laisse une belle gamme de teintes : acajou, platiné, violet, gris, blanc, bleu, fauve, queue-de-vache, roux.

Les deux femmes ont été retrouvées, mais pas les 2.000 francs. Gallet préférerait le contraire. M^e Colona-Santini défend les femmes avec chaleur. Le président reproche à Gallet — le chômeur — d'avoir manqué de sagesse :

— Vous auriez dû placer ces deux mille francs à la caisse d'épargne.

(Président, lorsque vous serez amoureux, on verra si vous êtes sage.) En somme, c'est Gallet qui a le mauvais rôle.

Heureusement qu'à la dernière scène du dernier acte de ce drame, ce n'est pas lui la victime, mais la brune et la blonde que la condamnation du tribunal retire pour quatre mois de la circulation.

Les provinciaux argentés ne sont pas pour autant hors de danger, car elles ont beaucoup d'autres « sœurs » sur les trottoirs de la capitale.

Le cocu mécontent

TANT qu'il ne sut rien de son infortune, Juvigny vécut heureux. Sa femme servait dans un restaurant ; c'est un bon métier, qui rapporte. On y a quelque familiarité, il est vrai, avec les habitués, mais quoi ! s'il fallait être jaloux de tous ceux à qui sa femme sert le bifteck ou la saucisse, on n'en finirait pas.

Naturellement, vint un jour qu'un ami lui dit : « Tu sais, ta femme, eh bien, quand elle a fini de servir les ouvriers au restaurant, elle sert « les barbeaux » ou « se tape des béguins » ; c'est une fille d'amour. » Injure suprême et suprême ignominie ! La fille d'amour (je le sais maintenant) dans le « milieu » est particulièrement vomie : elle travaille pour le plaisir alors que la prostituée travaille pour l'argent : concurrence déloyale. Juvigny ne fit pas ce *distingus* subtil, mais il comprit que, de toutes façons, il était cocu. Ça ne fait jamais plaisir ; décidément, les amis sont à tuer et Boubouroche a raison de flanquer une volée au vieux « daim » qui l'informe de la duplicité d'Adèle. Juvigny vola dans un bistrot de la rue Saint-Denis, « A l'Habitude », et déchargea son revolver tout aussi bien qu'un redoutable gangster, ce « cave ». Et pourtant, l'infidèle lui cria : « Maurice, fais attention ; ici, ce n'est pas des barbeaux, ce sont des tauliers. » Il s'en foutait un peu des « tauliers ». Il ne connaissait qu'une chose : il était cocu, donc il tirait dans le tas, et spécialement dans la brune Madeleine qui n'en est pas encore remise. Elle chancelait en témoignant, elle tomberait, sans l'excellent appariteur M. Ducrocq, qui se trouve toujours là, à point, pour que les femmes défilent dans ses bras.

M^e Claude Perlès, l'avocat de Juvigny, n'a que son talent pour lutter contre les coups de revolver, contre la comédie de la douleur jouée par la brune Madeleine et aussi contre l'humeur du président Patouillard, qui n'aime pas beaucoup ces histoires de souteneurs, de filles de joie, etc... Il n'a que son talent, mais ce n'est pas peu de chose. Aussi, le brutal mari, s'il est condamné à 4 ans de prison, se tire-t-il de la geôle grâce à la loi de sursis que le président lui accorde « parce que vous avez un enfant », dit-il. Allons, président, c'est peut-être un peu aussi grâce à l'excellente plaidoirie. En tout cas, personnellement, elle m'a touchée.

Jeux de main

PETIT, malingre, chafouin, ses yeux brillant derrière des lunettes, M. Tartufe comparait pour attentat aux mœurs devant les juges de la 17^e Chambre. Il répond avec aisance au traditionnel interrogatoire d'identité : Tartufe, 43 ans, sacristain. C'est qu'il a l'habitude : déjà deux fois condamné pour le même motif, Tartufe doit compter sur l'indulgence des juges, sur celle aussi des frères dominicains qui l'emploient. J'imagine que lorsque les évêques avaient leurs tribunaux (officialités), leurs mains s'abattaient plus lourdement sur les relaps, car si je conçois que l'on pardonne un péché — même d'infâme luxure — par charité chrétienne, je comprends mal qu'on en pardonne la répétition qui est diabolique. Je ne crois pas, en outre, que le noble Espagnol Dominique, lorsqu'il fonda l'ordre et lui donna pour mission de prêcher et d'instruire, entendait que cette instruction fût celle qu'enseignait Tartufe aux enfants confiés à ses soins. Le grand saint prêchait au grand air et non dans les vespasiennes ; s'il apposait ses mains sur un corps d'homme ou d'enfant, c'était pour apaiser, guérir une douleur ou une plaie, bénir.

Avant que d'être sacristain, il avait fait son noviciat, mais s'en était tenu là, à la suite d'une première histoire de mœurs. Novice en religion, il ne l'est sûrement pas en infamie, et je trouve légère la condamnation : 15 jours de prison ferme. C'est peu pour un corrupteur, habitué des vespasiennes et des attouchements malsains. Je garde l'espoir que les dominicains, après cela, changeront de sacristain, bien que je sache comme il est dur à l'Eglise de se débarrasser d'un de ses membres, même gangrené jusqu'à la moelle.

D'un prince, un chien eut raison

Lorsqu'il eut remarqué que le garde vigile du coin observait les gestes obscènes qu'il destinait aux femmes seules, le prince arménien Hugues de Bagratid abandonna son champ d'exercices malsains, poursuivi par le vigile, et bientôt par d'autres personnes qui rentraient chez elles. Il était minuit et cela se déroulait rue Henri-Heine, dans le seizième arrondissement. Dans cette chasse, le gibier de potence étant à peu près nu, avait le petit poids du handicap et menait la vie dure au peloton des poursuivants.

Par chance, un chien loup se mit de la partie. Un chien ne respecte pas plus un prince qu'un manant, un satyre que Caton l'Ancien. Il saisit le prince par où il pouvait, non par le fond d'un pantalon qu'il n'avait pas, mais par le fond d'un caleçon que l'homme portait encore. Le caleçon étant mince, les canines, sans aménité, marquèrent un peu les fesses du prince.

Au commissariat, il dit : « Je suis acteur de cinéma ; je répétais le rôle d'Hamlet que je dois jouer. »

Que je sache, c'est dans les cimetières qu'Hamlet philosophait ; c'est avec des crânes qui jouait. Et s'il rêvait, ce n'était point de charmer les femmes seules ; ce qu'il livrait à nu, c'était son âme et non ce que Rabelais nommait, un jour qu'il choisissait ses termes, « le manche de la coignée », car d'autres jours, le curé de Meudon en parlait beaucoup moins métaphoriquement.





2
de
la
"TIRE"



A la sortie d'un grand établissement de crédit, Palmeri — à droite — "and partners" attendaient la proie facile : celle-ci tombait rapidement dans leurs filets et était dépouillée de ses titres et de ses bijoux.

Il y a quelques mois, j'enquêtai, à Marseille, sur les scandales policiers qui allaient prendre, nos lecteurs s'en souviennent, une certaine ampleur. L'un des hauts fonctionnaires de la Sûreté, chef probe s'il en fût et dont la haute conscience professionnelle est appréciée de tous, me confiait, un peu désabusé :

— Evidemment, il y a un sérieux coup de balai à donner, mais, croyez-moi, la tâche de nos hommes, et la nôtre, n'est pas toujours facilitée.

Entre cent exemples, il me citait le cas d'un authentique bandit, Alfredo Palmeri Napolitain, condamné plusieurs fois et qui, arrêté récemment pour un vol audacieux commis dans une banque à Avignon, respirait à nouveau l'air de la liberté. Protégé par des personnalités importantes et municipales, il jouissait d'une impunité totale, grâce à ces puissants appuis. N'avait-il pas trouvé, en outre, douze personnes honorables, suant de peur, recrutées de force, pour assurer que, le jour du vol, il se trouvait bien tranquillement à Marseille, au bar X...

buvant le pastis avec des collègues ?... Incarcéré à Paris, l'homme, sur ces témoignages, avait été relâché.

Donc, les lourdes portes de la prison se sont rouvertes pour Alfredo. Sa robuste quarantaine n'a pas souffert de ce séjour forcé. D'ailleurs, il est resté si peu de temps en taule !... On dirait que chaque fois il a signé un bail à court terme avec ses gardiens. Ces derniers semblent dire : On n'aura pas le plaisir de vous garder longtemps. C'est d'ailleurs un prisonnier modèle qui n'a jamais d'histoire. Un copain est venu l'attendre dans une somptueuse voiture, à peu près la même qu'il avait lorsqu'en février dernier, le commissaire Fabre, de la Sûreté nationale et les inspecteurs Hurtaud, Lemaitre et Regouby le prièrent poliment, rue Blanche, de venir leur donner quelques explications sur cette affaire d'Avignon, qu'ils suivaient depuis longtemps.

Palmeri n'a rien du pauvre bougre qui sort de prison, cligne des yeux à la lumière trop vive du jour et se dit avec inquiétude : Qu'est-ce que je vais f... avec mes cent vingt balles de pécule. Je vais les claquer en deux jours et après... Alfredo, lui, a des amis, des amis même, un chaud intérieur dont on a entretenu, pendant son absence forcée, la douce atmosphère, un « home » luxueusement meublé où rien ne manque. Il s'est reposé, dans un divan moelleux, a repris ses habitudes, le café de la place Blanche, sa belotte, a serré la main de nombreux potes : Ça s'est bien passé, Fredo ? Toujours bien, a-t-il répondu laconiquement.

Puis, il est allé au dancing, en guincher une, a jeté son choix sur une belle fille, l'a emmenée. Elle s'est laissée faire sans résistance. Alfredo est un dur et un beau gars en même temps. Toujours habillé à la dernière mode, il fait très gentleman. Et au bras de ce fier garçon l'entraîneuse crâne. « C'est les copines qui vont être jalouses. Etre la femme du bel Alfredo, quelle gloire !... »

Un matin, on frappe à l'appartement du 8 de la rue Balzac, où le Napolitain et son amie reposent encore.

— Va ouvrir. C'est peut-être les poulets qui viennent encore m'em... avec cette affaire d'Avignon. Ils savent bien que j'y suis pour rien. Docile, Jacqueline Portner s'est levée et doucement, a entr'ouvert la porte. Un homme d'une cinquantaine d'années, chapeau à la main, très chic dans son pardessus du grand tailleur, lui demande si M. Bronfmann est là. C'est le nom sous lequel Palmeri s'est inscrit dans son bail. Elle hésite, quand Alfredo, en pyjama de soie, paraît, repoussant le lourd rideau qui sépare son studio de l'antichambre.

— Géo !... Alfredo !... les deux cris se sont confondus et les deux hommes se serrent vigoureusement les mains. Le nouveau venu, Georges Lepadatu, roumain expulsé, a naturellement, à nouveau, franchi la frontière pour retrouver ce grand Paris et en même temps les vieux camarades avec lesquels il fit quelques opérations fructueuses. C'est un international, tout

comme Palmeri. Ils se sont rencontrés il y a bien longtemps et ont été aussi compagnons d'infortune dans les prisons d'Europe qu'ils connaissent à peu près toutes. Ils ont travaillé ensemble et avec succès. Géo vient revoir son loyal associé. La reprise des hostilités ne va pas tarder contre la Société...

Offensive

Le plan de campagne est rapidement établi. La même Jacqueline, qui faisait la taxi-girl dans un grand établissement de Montmartre sera la troisième partenaire du numéro. Il n'est pas difficile à exécuter. A l'entrée des grands établissements de crédit, le trio établit une planque et repère les clients susceptibles d'être plumés sans

douleur : les vieilles dames, les vieux messieurs, les myopes, les distraits. Alors, le trio leur fait le coup du crachat, un jet de salive et l'on commence.

— Monsieur ou Madame, un saligaud a maculé votre manteau ou votre pantalon. Permettez-moi.

La personne interpellée remercie, cherche son mouchoir, a un moment d'inattention suffisant pour que le passant charitable substitue à la serviette ou au paquet précieux, une serviette ou un paquet absolument semblable. Un peu de dextérité, de sang-froid, de chance et le tour est joué.

Premières armes

La scène se passe dans le bureau de poste de la rue La Boétie. Une dame,

Entraîneuse dans un dancing célèbre de Montmartre, Jacqueline Portner préféra suivre son seigneur et maître Palmeri sur le mauvais chemin.



COLLECTION *sur* DÉTECTIVE

Dernières publications

LOUIS LATZARUS
**Pour sauver
Lola**

MEANS DAVIS
**L'Hôpital
de la Mort**

Traduit de l'anglais par
Jean VALDEYRON

ANTHONY GRAY
**La Grange
de la Folie**

Traduit par Madame G. D'ESTENSAN

Chacun de ces Romans **9** frs



Lepadatu, à gauche, Roumain expulsé et international notoire, était le cracheur de la bande. Il salissait le pardessus ou le manteau de la victime et opérait le changement de serviette avec une dextérité de prestidigitateur.

à cheveux blancs, fait une fiche de lettre recommandée. Elle est sortie quelques instants plus tôt d'une agence de banque voisine avec un paquet ficelé, qui renferme certainement des objets de valeur.

— Madame, on vous a craché dessus.

Un peu tremblante d'indignation, elle s'est retournée et a vu une jeune femme élégante, gracieuse, qui lui montre la tache. Le temps de l'essuyer et le petit colis a été raflé par un élégant monsieur qui, par hasard et avec beaucoup d'hésitation, confectionne à côté un « recommandé ». Naturellement, un autre paquet, même papier, mêmes ficelles, mêmes cachets, l'a remplacé. La vieille dame s'est confondue en remerciements et a pensé :

On médit beaucoup de la jeunesse d'aujourd'hui et pourtant, quelle gracieuse et aimable jeune fille. Sans elle...

Sans elle, cette rentière aurait rapporté à son appartement de l'avenue Percier ses diamants montés sur platine et divers titres, le tout s'élevant à la somme de cent mille francs environ. En réalité, en arrivant à son domicile, elle trouva dans son petit paquet exactement calqué sur le vrai... quinze journaux du soir et trois petits cailoux polis, poncés que l'on trouve dans les squares...

Alerie

M. le commissaire Badin, à la P. J. a reçu sa plainte. Tiens ! ça va recommencer, a-t-il pensé. Il s'est souvenu qu'il y a deux ans, une économe d'un lycée parisien et un sergent-major des sapeurs-pompiers furent victimes du même coup. Il a appelé son fidèle collaborateur, l'inspecteur principal Holzer, du service de la voie publique.

— Mon petit Holzer, il faut me cueillir cette bande.

— Bien, patron.

L'inspecteur principal a mandé son équipe de tireurs, c'est-à-dire les inspecteurs spécialisés pour les voleurs à la tire... Castex, Vollmer et Clavel arrivent.

— Les gars, il me faut ces saligauds. Vous avez des haricots pour débiter, tant pis, débrouillez-vous.

Le trio, honnête celui-là, s'en va, renifle le vent, cherche le coin.

— Si on allait sur les grands boulevards, près de cet important établissement de crédit ? En route. Un monsieur en sort, sa serviette sous le bras. Deux promeneurs le heurtent violemment... et s'excusent. Une femme, près d'un arbre, a regardé la scène. Castex a remarqué un clin d'œil imperceptible adressé aux deux quidams maldroits. Eh, eh ! c'est peut-être bien la bonne piste.

L'homme à la serviette suit le boulevard des Italiens, arrive au métro Opéra. Il s'y engouffre, les autres suivent le train, les inspecteurs aussi, parbleu. Boulevard Malherbes, tout ce monde descend et remonte à l'air pur.

— Monsieur, on vous a craché dans le dos. C'est dégoûtant. L'interpellé regarde, tire sur ses basques, ne lâche

pas sa serviette et dit : Je suis arrivé. Je me nettoierai chez moi. Coup raté pour le trio tireur, mais pas pour le trio policier. Il a repéré sa proie. Il l'aura, en flagrant délit.

Sur le fait

Du même établissement, boulevard des Italiens, une cliente sort, un paquet sous le bras. Ceci se passe deux jours après l'affaire manquée. Palmeri, Lepadatu et Jacqueline Portner observent attentivement ce qu'elle porte. Une voiture est là tout près : c'est la leur. Lepadatu s'y précipite. Il fouille au milieu d'un fatras de papier d'emballage, grossier ou fin et de ficelles bariolées. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, il surgit de la bagnole avec un paquet ressemblant, trait pour trait, à celui que porte la dame. Celle-ci se dirige rue Drouot et arrive à la rue Cadet.

— Madame, on vous a... etc...

— Oh ! merci, mademoiselle.

— Attendez, dit cette dernière, vous êtes embarrassée. Donnez-moi votre petit colis.

En un tour de main, celui-ci passe à Palmeri qui rend l'autre, fabriqué dans la voiture. Mais, trois hommes ont bondi et ont ceinturé les deux voleurs. La foule, bête comme toujours, prend fait et cause pour ces derniers. La femme glapit : On tue mon mari. Les marchandes des quatre saisons s'apprentent à bombarder avec leurs patates ou leurs choux les pugilistes. « Salauds, salauds, hurle la femme. » Vollmer encaisse un direct de belle facture, Clavel perd son chapeau qu'il ne retrouvera plus.

Mais, force reste à la loi. Les menottes ont claqué sur les poignets soignés des deux étrangers et la poulette, docile maintenant, les accompagne à la Tour Pointue.

— Voilà la viande, chef.

— C'est bien, les gars.

A la perquisition, on trouve chez Palmeri les bijoux et les titres escamotés rue La Boétie, au bureau de Poste... et des pastilles destinées à provoquer une abondante salive.

Décidément, c'est à croire que Palmeri commençait à mettre en pratique les conseils du *Tevere* : crachez sur la France. En exécutant ce petit boulot, on tombe sur des becs, parfois.

Hubert BOUCHET.

ADMINISTRATION — RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef: MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

6 mois 12 mois
France et Colonies 41 » 77 »
Etranger, Union postale 54 » 99 »
Etranger, Autres pays 64 » 119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

PERDEZ 8 cm. en 10 Jours

sans drogue, sans
exercice fatigant, sans
vous priver de nourriture



- POITRINE
REMONTÉE
- BOURRELETS
DISPARUS
- TAILLE
AMINCIE
- HANCHES
RÉDUITES

LISEZ COMMENT VOUS DEVIEZ MINCE

rien qu'en essayant à nos frais la merveilleuse ceinture JAFYNE. Elle ne vous coûtera rien si vous ne perdez pas au moins HUIT CENTIMÈTRES EN DIX JOURS.

Vous qui voulez perdre votre graisse inutile, inesthétique, dangereuse pour la santé, écoutez les grands docteurs qui ordonnent le massage, seule méthode naturelle, inoffensive et sûre pour maigrir.

ENCORE MIEUX QU'UN MASSAGE

JAFYNE est une ceinture qui masse d'une façon permanente par l'effet de la marche, des mouvements, de la respiration même, et se plaque à vos tailles successives. JAFYNE est en « forflex », matière nouvelle qui agit par douces pressions sur les muscles gras et sur la peau, qu'elle raffermie.

Déjà, dès que vous mettez la ceinture JAFYNE, vous êtes transformée, vous êtes plus mince, plus élégante, plus désirable. Dans les dix premiers jours, vous perdez au moins huit centimètres et l'effet amincissant de JAFYNE s'arrêtera que lorsque vous aurez acquis la ligne idéale.

Portez la ceinture JAFYNE à nos frais pour un essai de 10 jours.

Nous sommes tellement sûrs des résultats que vous obtiendrez, que nous n'hésitons pas à prendre le risque du retour d'une ceinture faite à vos mesures, donc inutilisable ensuite, si vous n'avez pas constaté un amincissement appréciable.

Profitez de cette offre unique qui referra de vous une autre femme. Découpez tout de suite ce bon et retournez-le sans tarder.

BON pour un ESSAI de 10 JOURS

JAFYNE (Serv. V14), 3, rue Tronchet, Paris

Veillez m'envoyer gratuitement et sans engagement de ma part, votre brochure illustrée donnant tous détails sur la nouvelle ceinture « JAFYNE », ainsi que votre offre d'essai.

NOM

ADRESSE

FORCE SANTÉ VIGUEUR

L'ÉLECTRICITÉ

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



L'Institut Moderne du Dr. M. A. Gard à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M. A. Gard, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.75 Cartes 1. »

DETECTIVE

UNE HISTOIRE VRAIE...

Directeur :
MARIUS LARIQUE

J'étais un esclave
de la
DROGUE



**POUR LA PREMIÈRE FOIS,
UN DÉSINTOXIQUÉ,
un rescapé de la drogue,
décrit les effroyables
souffrances, les agonies
d'épouvante...**